



LE DEVOIR

Vol. XCIII N° 260

LE VENDREDI 15 NOVEMBRE 2002

87c + TAXES = 1\$

Hu Jintao, le timonier mystérieux

Le successeur de Jiang Zemin est un parfait inconnu pour les 1,3 milliard de Chinois dont il aura la charge

PIERRE HASKI
LIBÉRATION

Pékin — La dernière fois qu'on l'a vu sortir de ses gonds, c'est en avril dernier, lors d'un voyage en Malaisie. Chemise à col ouvert, détendu, le dauphin désigné du pouvoir chinois s'est approché des journalistes et leur a lancé: «C'est injuste de me décrire comme un homme mystérieux.» Mais il n'en a pas dit plus, et le mystère demeure entier...

Rarement personnage public aura pu rester aussi longtemps lisse et transparent. L'homme qui devient aujourd'hui le secrétaire général du Parti communiste chinois et qui sera en mars président de la République populaire, concentrant sur le papier autant de pouvoirs que Mao Zedong ou son prédécesseur Jiang Zemin, est un parfait inconnu pour les 1,3 milliard de Chinois dont il aura la charge. Pour devenir le numéro un chinois, pas besoin d'avoir un programme ou de convaincre ses concitoyens: il a été désigné il y a plus de dix ans par Deng Xiaoping, alors un octogénaire sans responsabilité officielle, et le XVI^e congrès du PCC n'a fait que respecter ce choix d'un homme disparu depuis longtemps.

Pour le public chinois, Hu Jintao est d'abord un visage entrevu à la télévision, dans l'espace réservé au numéro cinq de la hiérarchie politique, un personnage cultivant avant tout la neutralité, qui s'est efforcé, tout au long

VOIR PAGE A 12: JINTAO

Lire aussi en page A 6

■ Passage du témoin sans tribulations



AGENCE-FRANCE-PRESSE

Landry satisfait les régions

Plutôt qu'une Chambre des régions, Québec créera une commission parlementaire permanente

TOMMY CHOUINARD
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Petite surprise à la clôture du Rendez-vous national des régions: sans que cela ait fait l'objet de débats au cours des trois jours du sommet à Québec, le premier ministre Bernard Landry a annoncé hier aux 250 représentants régionaux présents sur place qu'il entend créer une commission parlementaire permanente des régions afin d'apporter «davantage de région dans le gouvernement». Une initiative qui fait oublier son idée controversée de Chambre des régions, qui avait été condamnée par bien des représentants régionaux.

Le premier ministre l'avoue d'ailleurs lui-même: ce rendez-vous a été «difficile», «risqué», «ardu» et «périlleux» en raison de la divergence des intérêts de chaque région. «Je pense que c'est l'un des sommets les plus réussis de tout cet historique de rencontres socioéconomiques que nous avons faites au Québec», a pourtant lancé Bernard Landry aux délégations régionales, qui ressortent plutôt satisfaites du Rendez-vous. «Je faisais partie des

«Le gouvernement a adopté une niche: la reconnaissance du développement local et régional. Et ça, nous, les régionalistes, ça nous sert.»

VOIR PAGE A 12: RÉGIONS

LES SPORTS

Les Expos de retour à Montréal en 2003

■ À lire en page B 7

Deux cibles terroristes à Montréal?

Powell nie la rumeur mais la surveillance est accrue

KATHLEEN LÉVESQUE
JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR



Après les menaces de représailles contre le Canada attribuées au chef d'al-Qaïda, Oussama ben Laden, voilà que deux édifices montréalais, la Place Ville-Marie et le temple juif Emanu-el-Beth Shalom, figurent sur une liste de cibles potentielles

VOIR PAGE A 12: CIBLES

INDEX

7	Annances..... A 4	Mots croisés..... B 4
8	Avis publics..... B 4	Météo..... B 4
9	Bourse..... A 8	C'est la vie..... B 8
10	Cinéma..... B 3	Sorties..... B 5
11	Éditorial..... A 10	Sports..... B 7
12	Idées..... A 11	Télévision..... B 6
13	Monde..... A 6	Week-end..... B 1

78313 00068 9

Des cellules grises comme des muscles

Les scientifiques le confirment: des séances d'exercices intellectuels améliorent les habiletés mentales des personnes âgées

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Entraîner les cellules grises du cerveau par des séances d'exercices intellectuels améliore les habiletés mentales des personnes âgées ou, du moins, préviennent le déclin de ces facultés, et ce, de façon durable, confirme une étude récente dont les résultats sont publiés dans la dernière édition du *Journal of the American Medical Association (JAMA)*.

Des recherches de plus en plus nombreuses suggèrent que la stimulation intellectuelle au cours de l'âge d'or protège de la démence. De récentes études chez l'humain et l'animal indiquent en fait que le tissu nerveux conserve sa plasticité tout au long de la vie et que la pratique soutenue d'activités intellectuelle-

ment stimulantes a un impact sur l'organisation des neurones. Inversement, un faible niveau d'instruction s'est révélé un facteur de risque pour les démences.

Karlene Ball, du Centre de gérontologie appliquée de l'université de l'Alabama à Birmingham, a cette fois-ci mené une étude regroupant un nombre exceptionnel de participants en bonne santé — près de 3000 personnes âgées de 65 à 94 ans et habitant six villes américaines — qui ont été suivies pendant deux ans et dont les aptitudes cognitives ont été comparées à un groupe contrôle n'ayant subi aucun entraînement.

Les participants ont été répartis en quatre groupes, chacun étant enrôlé dans un programme d'exercices sollicitant des

VOIR PAGE A 12: CELLULES



DENIS LAZURE

Des souvenirs qui constituent le témoignage irremplaçable d'un des artisans du Québec moderne.

Médecin et Citoyen



MÉDECIN ET CITOYEN

Souvenirs • 408 pages
32 pages photo • 27,95 \$



Boréal

www.editionsboreal.qc.ca

• LES ACTUALITÉS •

Michel Jalbert recouvre la liberté

PRESSE CANADIENNE

Bangor, Maine — Michel Jalbert a finalement été libéré de la prison du Maine où il était incarcéré hier après-midi et s'est ensuite dirigé vers le Canada.

M. Jalbert a pu quitter la prison peu après 15h pour être d'abord emmené à la frontière canado-américaine au poste de Clair, au Nouveau-Brunswick, situé à 50 kilomètres à l'ouest d'Edmundston.

Michel Jalbert a quitté sa cellule en signant une reconnaissance de présence illégale aux États-Unis. Cependant, un tel aveu pourrait nuire à la conduite ultérieure de sa cause devant le tribunal puisqu'il reconnaît ainsi une certaine culpabilité.

Le procureur québécois qui travaille à sa défense, Jean-Pierre Rancourt, estime que son client n'avait pas le choix de procéder ainsi. «Si on ne veut pas rester encore 40 jours en prison, on doit signer ce document-là», a expliqué M. Rancourt.

Toutefois, «ça ne m'inquiète pas», a-t-il confié. M. Rancourt a indiqué qu'au retour devant le tribunal, en janvier ou février 2003, la défense invoquera l'obligation de signer ce document pour pouvoir permettre à son client de quitter les États-Unis. «Ce sera facile d'indiquer au jury qu'on a dû le faire avec le couteau sous la

gorge parce que, sans ça, on restait en prison.»

Plus tôt hier, les procureurs fédéraux américains ont décidé de retirer l'appel du jugement rendu la veille et permettant à Michel Jalbert de recouvrer sa liberté.

Devant le tribunal, à Bangor, M. Jalbert avait enregistré un plaidoyer de non-culpabilité aux trois chefs d'accusation portés contre lui. Son père avait accepté de payer la caution de 5000 \$ afin qu'il soit libéré.

M. Jalbert est accusé d'être entré illégalement aux États-Unis, il y a un mois, d'avoir été en possession d'un fusil de chasse et d'être un criminel en possession d'une arme à feu. Il avait traversé la frontière pour faire le plein d'essence à moindre coût, planifiant un week-end de chasse. S'il est reconnu coupable, il est passible d'une peine d'emprisonnement de dix ans.

Joint par téléphone, son père, Gérard Jalbert, s'est dit heureux et soulagé de la libération de son fils. «C'est un pas de fait», grâce aux médias et «aux députés qui ont bien voulu s'en occuper», a-t-il souligné.

M. Jalbert, qui avait l'habitude de passer quelques semaines de vacances aux États-Unis l'hiver, avoue que l'expérience de son fils lui a laissé un goût amer. «Avant ça, j'allais me promener aux États-Unis une couple de mois. Cette année, je n'ai pas aux États-Unis leur donner 10 000 \$ en argent encore.»

Des médecins de Longueuil iront aider leurs collègues de Shawinigan

PRESSE CANADIENNE

Les médecins de Shawinigan pourront enfin souffler un peu, une entente ayant été conclue avec les médecins du Centre hospitalier Pierre-Boucher, à Longueuil, qui leur fera combler des quarts de travail à l'urgence de Shawinigan.

Une lettre d'entente a été signée en ce sens, permettant la levée par Québec de la controversée loi 114 qui permettait à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Mauricie-Centre du Québec d'assigner des médecins à l'urgence de l'hôpital de Shawinigan.

Grâce à cette entente, 17 médecins omnipraticiens sur une équipe de 22 à l'hôpital Pierre-Boucher, à Longueuil, combleront au moins 20 quarts de travail par mois à l'urgence de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie, à Shawinigan.

L'entente est valide pour un an, à la suite de quoi elle pourra être reconduite si la pénurie persiste à Shawinigan, a fait savoir le D^r Jean Rodrigue, responsable des communications à la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec. Une évaluation du fonctionne-

ment de l'entente sera aussi menée après six mois.

En échange de leur collaboration, les médecins participants verront leur rémunération accrue de 15 % pour les actes médicaux qu'ils feront à la salle d'urgence de Shawinigan. Les frais de déplacement, de repas et de logement seront payés, a précisé le D^r Rodrigue. D'autres avantages sont prévus pour rémunérer le travail supplémentaire des médecins de Shawinigan tout en incitant ceux de Pierre-Boucher à maintenir le même niveau d'activité à leur hôpital.

De son côté, le ministre de la Santé et des Services sociaux, François Legault, s'est réjoui de cette entente grâce à laquelle «la population de Shawinigan aura l'assurance que l'urgence de son hôpital sera accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept».

Cette lettre d'entente pourrait servir de cadre dans d'autres régions du Québec pour d'autres centres hospitaliers étant aux prises avec un problème similaire, a confirmé le D^r Rodrigue. Il faudrait cependant que les parties de chaque région ou de chaque centre d'une même région conviennent d'une entente entre elles.

EN BREF

Concordia ira devant le tribunal

(PC) — L'université Concordia et son association étudiante se retrouveront en cour aujourd'hui, l'université tentant d'obtenir une injonction en vue d'empêcher la tenue sur son campus de conférences sur la paix au Proche-Orient. Ces conférences,

organisées par l'association étudiante de Concordia, doivent être prononcées par les députés néo-démocrates Svend Robinson et Libby Davies et la militante Judy Rebick. L'université s'est résignée à s'adresser au tribunal, l'association étudiante n'ayant pas répondu à la lettre d'avocat lui demandant si l'événement se tiendrait tel que prévu, en violation du moratoire imposé.

Traducteurs homosexuels congédiés de l'armée américaine

(AP) — L'armée américaine a renvoyé neuf traducteurs, dont six arabophones, parce qu'ils étaient homosexuels, alors que la lutte contre le terrorisme souffre d'une pénurie de traducteurs et interprètes parlant arabe. Sept de ces soldats ont été renvoyés après avoir parlé de leur orientation sexuelle à leurs supérieurs, et les deux autres ont été surpris ensemble après le couvre-feu, a déclaré hier Steve Ralls. Six des intéressés étaient spécialisés en arabe, deux en coréen et un en mandarin. Tous appartenaient à l'Institut de langues de la défense de Monterey. L'armée autorise les homosexuels dans ses rangs s'ils taisent leur orientation. C'est la politique du «don't ask, don't tell», «ne demandez pas, ne le dites pas».

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal, (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation	1 2490, boul. St-Joseph (suite à cession) Montréal (Québec) H8S 2N8
128018 Canada inc. GESHIA-SUSHI RESTAURANT 1597, rue St-Hubert Montréal (Québec) H2L 3Z1 Dossier: 156-869	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	1597, rue St-Hubert Montréal (Québec) H2L 3Z1	2490, boul. St-Joseph (suite à cession) Montréal (Québec) H8S 2N8
9119-5107 Québec inc. RESTAURANT SUSHI MOU-SHI 5193, boul. Décarie Montréal (Québec) H3W 3C2 Dossier: 170-431	1 Restaurant pour servir	5193, boul. Décarie Montréal (Québec) H3W 3C2	2490, boul. St-Joseph (suite à cession) Montréal (Québec) H8S 2N8
9121-4387 Québec inc. LE BAR DU QUARTIER 3521, rue Ste-Catherine Est Montréal (Québec) H1W 2E4 Dossier: 210-005	1 Bar (suite à une cession)	3521, rue Ste-Catherine Est Montréal (Québec) H1W 2E4	2490, boul. St-Joseph (suite à cession) Montréal (Québec) H8S 2N8
3090-7059 Québec inc. RESTAURANT LE CHANDELIER 825, Côte Vertu Montréal (Québec) H4L 1Y6 Dossier: 226-670	1 Restaurant pour vendre 1 Bar (suite à une cession)	825, Côte Vertu Montréal (Québec) H4L 1Y6	2490, boul. St-Joseph (suite à cession) Montréal (Québec) H8S 2N8
9120-8744 Québec inc. IL GRAPPA 1290, voie de service Sud, route 40 Montréal (Québec) H9P 1H7 Dossier: 338-863	3 Restaurants pour vendre 1 Bar avec autorisation de spectacles sans nudité 1 Bar sur terrasse (demande amendée)	1290, voie de service Sud, route 40 Montréal (Québec) H9P 1H7	2490, boul. St-Joseph (suite à cession) Montréal (Québec) H8S 2N8
9122-5839 Québec inc. CAFÉ TRAMEZZINI 2125, rue de la Montagne Montréal (Québec) H3G 1Z8 Dossier: 391-425	1 Restaurant pour vendre	2125, rue de la Montagne Montréal (Québec) H3G 1Z8	2490, boul. St-Joseph (suite à cession) Montréal (Québec) H8S 2N8
9120-4214 Québec inc. SALLE DE RÉCEPTION BELLE RIVE 2190, boul. St-Joseph Montréal (Québec) H8S 2N8 Dossier: 752-964	1 Bar	2190, boul. St-Joseph Montréal (Québec) H8S 2N8	2490, boul. St-Joseph (suite à cession) Montréal (Québec) H8S 2N8
Mocha Jo's inc. LE DANCING MOCHA JO 5175-A, avenue du Parc Montréal (Québec) H2J 4G2 Dossier: 861-153	1 Restaurant pour vendre avec danse et spectacles sans nudité	5175-A, avenue du Parc Montréal (Québec) H2J 4G2	2490, boul. St-Joseph (suite à cession) Montréal (Québec) H8S 2N8
9114-1630 Québec inc. RESTAURANT DALILA 4050, rue Jean-Talon Est Montréal (Québec) H2A 1Z1 Dossier: 1222-371	1 Restaurant pour vendre	4050, rue Jean-Talon Est Montréal (Québec) H2A 1Z1	2490, boul. St-Joseph (suite à cession) Montréal (Québec) H8S 2N8
165499 Canada inc. THAI GRILL 5101, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2T 1R9 Dossier: 1261-122	Permis additionnel 1 Restaurant pour vendre	5101, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2T 1R9	2490, boul. St-Joseph (suite à cession) Montréal (Québec) H8S 2N8
Molson Canada A/S. Me Eric Gosselin McCARTHY TETRAULT AVOCATS Édifice Le Windsor 1170, rue Peel Montréal (Québec) H3B 4S8	permis d'entreposage (bière)	1900, rue Dickson Montréal (Québec) H1N 2H8	2490, boul. St-Joseph (suite à cession) Montréal (Québec) H8S 2N8

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL 25^e anniversaire
25 ans au cœur du livre



à la Place Bonaventure

14 → 18 novembre 2002

Adultes 6 \$ • Aînés 4 \$ • Étudiants 3 \$ (Taxes incluses)

www.salondulivredeMontreal.com

Heures d'ouverture

Jeudi au dimanche 9 h à 22 h • Lundi 9 h à 18 h

EXPOSITIONS

- La nuit à lire debout
- Reliure d'art La Tranchefile
- Une grande langue - le français dans tous ses états
- Livres comme l'air
- Nos mères de Clémence Desrochers
- Fondation Émile-Nelligan

- L'antimoine, les éditions d'Orphée : 50 ans de plomb dans la tête
- 1802 - Victor Hugo - 1885
- Brél sur les planches, hommage en bandes dessinées
- 25 ans d'édition au Québec



HEMA-QUÉBEC



la lecture en cadeau

COLLECTE DE SANG

le vendredi 15 et le samedi 16 novembre

La lecture en cadeau OFFREZ UN LIVRE NEUF À UN ENFANT

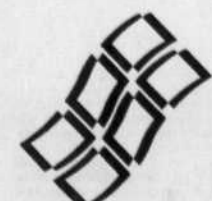
Garderie Le grand roulement peut s'occuper des petits de 2 à 10 ans les vendredi, samedi et dimanche / 3 \$ l'heure.

Programme complet au Salon du livre de Montréal et sur le site Internet.



La Chambre de la sécurité financière...

L'éthique et la compétence de nos 28 000 professionnels membres sont votre meilleure protection.



CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

C'EST MIEUX AINSI!

La Chambre de la sécurité financière :

- encadre les professionnels de l'assurance de personnes, de l'assurance collective, de la planification financière, du courtage en épargne collective, en contrats d'investissement et en plans de bourses d'études;
- veille à la formation obligatoire de ses membres;
- gère les plaintes des consommateurs et les représente devant le comité de discipline.

1 800 361-9989

www.chambresf.com

Québec

Loto Québec Résultats	
Tirage du 2002-11-13	
06 07 16 25 40 48	Complémentaire: (17)
GAGNANTS LOTS	
6/6	0 2 114 123,30 \$
5/6+	3 156 483,80 \$
5/6	159 2 362,00 \$
4/6	10 027 71,80 \$
3/6	199 678 10,00 \$
Ventes totales: 11 392 124 \$	
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000 \$	
Tirage du 2002-11-13	
08 12 25 31 35 42	Complémentaire: (36)
GAGNANTS LOTS	
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	1 50 000,00 \$
5/6	36 500,00 \$
4/6	1 230 50,00 \$
3/6	20 768 5,00 \$
Ventes totales: 535 401,50 \$	
Tirage du 2002-11-13	
206204	100 000 \$
06204	1 000 \$
6204	250 \$
204	50 \$
04	10 \$
4	2 \$
Les modalités d'encasement des billets gagnants par internet au verso des billets. En cas de disparition entre cette date et la date officielle de L-Q, cette dernière a priorité.	
Si vous avez un problème de jeu, MISE SUR TOI 1 866 505-JEUX	

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Christian Rioux

Fallait-il fermer Sangatte?

Les derniers réfugiés qui s'étaient barricadés dans l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Calais ont finalement été expulsés hier. Les policiers français ont procédé à leur transfert au petit matin, loin des caméras de télévision. Moins d'une centaine d'étrangers, des Kurdes irakiens et des Afghans pour la plupart, avaient trouvé refuge dans cette église de la côte normande depuis la décision de fermer le camp de Sangatte d'ici le printemps et donc de ne plus y admettre de nouveaux pensionnaires.

Depuis septembre 1999, 60 000 étrangers de 120 nationalités sont passés par le camp de Sangatte, devenu célèbre dans le monde entier. Mis sur pied par la Croix-Rouge dans un ancien hangar d'une petite municipalité du Pas-de-Calais, ce camp «temporaire» aura donc duré trois ans. Et il grossirait encore si le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, n'avait pas décidé d'obéir aux demandes répétées des responsables britanniques, qui ont toujours vu dans Sangatte un service offert gracieusement aux passeurs qui cherchent illégalement à faire entrer des étrangers sur le territoire britannique.

En voyant les policiers casqués faire monter les démunis dans des autobus en direction des centres d'accueil (où ils pourront déposer une demande d'asile), on aura spontanément tendance à dénoncer une justice qui s'en prend aux plus démunis.

Malheureusement, rien n'est aussi simple dans cette histoire.

Qu'est-ce qu'un réfugié? C'est un étranger qui fuit son pays à cause de la misère ou des persécutions. Les «réfugiés» de Sangatte ne correspondent pas du tout à ce portrait. Rien à voir avec les Palestiniens, par exemple, que j'ai récemment rencontrés dans les camps du Liban.

Les locataires de Sangatte n'ont été expulsés de nulle part. Ils cherchent simplement à améliorer leur sort. Voilà pourquoi, ayant atteint la France — qui accepte 10 000 réfugiés chaque année (sur 80 000 demandes) —, ils refusent obstinément d'y déposer une demande d'asile et s'obstinent à vouloir atteindre la Grande-Bretagne, où ils caressent le rêve, souvent vain, de passer entre les mailles du filet.

Une étude montre que la plupart des clandestins de Sangatte ont un diplôme d'études secondaires ou universitaires. On y trouve même des ingénieurs en pétrochimie. Ce n'est pas la misère ou le chômage qui les a fait partir, avouent-ils, mais le manque de perspectives qui s'offre aux jeunes dans leur pays.

La plupart viennent de la classe moyenne et sont partis avec l'accord de leurs proches. Le départ est souvent le résultat d'une décision des familles, qui choisissent le plus jeune, le plus instruit et celui qui parle le mieux l'anglais. Bref, celui qui aura le plus de chances de réussir et d'aider un jour ceux qui sont restés au pays.

Certains candidats au départ ont même signé des contrats en bonne et due forme, et devant témoins, avec des passeurs qui ont pignon sur rue. Les 10 000 ou 15 000 \$ nécessaires ont été réunis en vendant un lopin de terre ou un troupeau. A moins qu'ils viennent d'un oncle qui est déjà au Canada ou en Suède.

La Grande-Bretagne est le lieu favori de destination des Afghans et des Irakiens, qui ont longtemps entretenu des liens avec l'empire britannique. L'anglais est la langue seconde qu'ils parlent le plus facilement. Sans compter que la Grande-Bretagne a un des taux de chômage les plus bas en Europe et une politique d'accueil plus généreuse que celle de la France. Le durcissement de la loi sur l'immigration que vient de décider Westminster ne devrait pas changer fondamentalement les choses.

Contrairement à la France, la Grande-Bretagne accueille de plus chaque année des milliers d'immigrants qui viennent y travailler. Tant que cette image de pays accueillant continuera à faire rêver les Afghans et les Irakiens, les côtes de la Normandie verront affluer des étrangers.

À l'exception de quelques rares organisations humanitaires et d'extrême gauche, personne n'a remis en question la décision de fermer Sangatte. Pas même la Croix-Rouge, qui administre le camp et dénonce la manipulation politique de certains étrangers.

Il faut savoir qu'aucun clandestin de Sangatte ne sera mis à la rue. Chacun pourra déposer une demande d'asile ou choisir de rentrer chez lui avec une prime.

De l'avis de tous les élus, même socialistes, il était devenu impossible de continuer à faire porter le poids de milliers de clandestins à un petit village de 700 habitants. Si on n'y avait pas mis un terme, le camp aurait encore pu accueillir plusieurs milliers d'étrangers venus de toute l'Europe. En fermant Sangatte, la France veut aussi faire savoir aux filières qui transportent les clandestins que la région n'est plus un lieu de passage vers l'Angleterre.

Ces trois ans de tergiversations auront surtout mis en lumière l'ambivalence qu'entretient la France à propos de tout ce qui concerne le sujet sensible de l'immigration. Alors que l'Allemagne vient de se donner une loi sur la question et que la Grande-Bretagne vient de réexaminer la sienne, en France, la droite comme la gauche continuent de faire semblant que la question n'existe pas.

Évidemment, les clandestins continueront à arriver sur les côtes normandes pendant quelques mois encore. La fermeture de Sangatte ne règlera pas un problème qui touche tous les pays développés sans exception. Elle a au moins le mérite de rappeler que les bons sentiments ne peuvent pas tenir lieu de politique.

crioux@ledevoir.com

Christian Rioux est correspondant du Devoir à Paris.

Attaque éventuelle contre l'Irak

Le Canada devra faire son effort de guerre, prévient Powell

Si l'Irak nargue les inspecteurs des Nations unies et refuse de se débarrasser de ses armes de destruction massive, les États-Unis y verront. En utilisant la force et en changeant le régime, a indiqué le secrétaire d'État américain, Colin Powell. Mais pour y parvenir, il a prévenu que Washington compte sur ses alliés, y compris le Canada.

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

La guerre en Irak a été évitée pour l'instant, mais si elle s'avère nécessaire, du point de vue de Washington ou des Nations unies, les États-Unis s'attendent à ce que le Canada joue son rôle.

Le secrétaire d'État américain Colin Powell l'a fait comprendre, hier à Ottawa, à l'issue de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham.

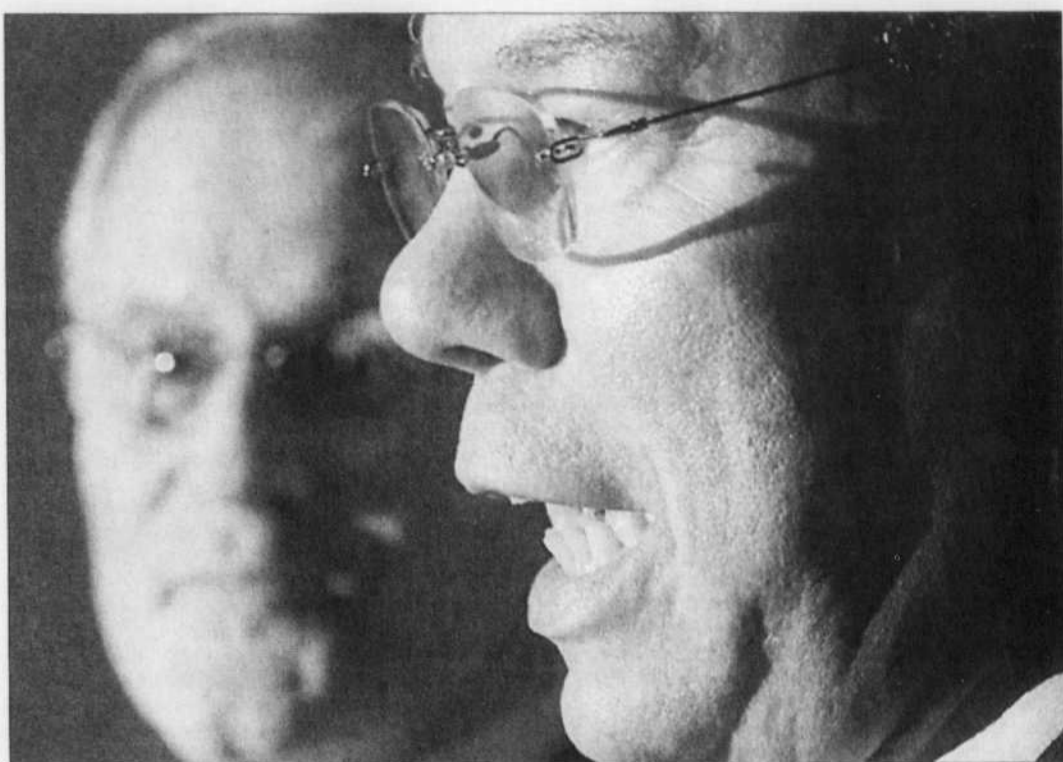
«J'ai clairement fait comprendre à mon collègue que les États-Unis font aussi prudemment des plans pour toute éventualité advenant que le recours à la force militaire soit requis. Nous espérons alors que les autres nations seront disposées à appuyer un tel effort militaire», a-t-il déclaré à la presse.

M. Powell a poursuivi en disant s'attendre à obtenir cet appui, que l'intervention soit menée sous le parapluie des Nations unies ou avec les États-Unis au sein d'une «forte coalition». Il a précisé n'avoir rien demandé au Canada pour l'instant mais qu'«au moment approprié, [il] parlera au Canada à ce sujet».

M. Graham n'a pas offert de réponse publique à l'appel de son homologue, et les fonctionnaires estimaient ne pas avoir à répondre puisqu'aucune demande précise n'a été transmise. M. Powell et Graham disent préférer une solution pacifique mais jugent nécessaire de maintenir la pression sur le régime irakien afin qu'il ne se croie pas autorisé à tergiverser, comme il l'a fait par le passé.

Washington se défend de faire preuve d'impatience dans cette affaire, surtout après avoir passé deux mois à travailler à l'ONU avec les membres du Conseil de sécurité pour en arriver à une résolution unanime.

«Cette patience va continuer, mais en même temps, averti M. Powell, il ne doit y avoir absolument aucun



JIM YOUNG REUTERS

Le ministre canadien des Affaires étrangères, Bill Graham, écoute le secrétaire d'État américain Colin Powell.

doute sur le fait que si les Irakiens ne coopèrent pas, ne travaillent pas avec les inspecteurs, ne saisissent pas cette occasion pour se débarrasser de leurs armes de destruction massive, il y aura des conséquences. Et ces conséquences comprendront l'usage de la force militaire pour les désarmer et changer de régime.»

Au cours de leur rencontre, M. Powell et Graham ont aussi abordé la question de la sécurité aux frontières et les nouveaux contrôles imposés aux Canadiens nés dans certains pays du Moyen-Orient.

Dans ce dossier, le Canada estime avoir obtenu les assurances qu'il cherchait. Si des personnes sont encore arrêtées et fichées en fonction de leur lieu de naissance, il s'agit d'incidents isolés, dit-on,

ajoutant qu'il faut un certain temps pour que les nouvelles directives soient communiquées à tous les postes frontaliers.

M. Powell a par ailleurs jugé malheureux le cas de Michel Jalbert, ce Québécois détenu au Maine pour avoir traversé la frontière afin de faire le plein d'essence sans se rapporter aux douanes américaines. Selon Powell, M. Jalbert avait été averti à deux reprises de ne pas franchir la frontière; de plus, à la troisième occasion, il transportait un fusil dans son véhicule. M. Jalbert a toutefois pu bénéficier d'une libération sous caution hier et devait pouvoir retourner chez lui, hier soir ou aujourd'hui, en attendant son procès, début 2003.

MONTRÉAL

Un conciliateur interviendra dans les négociations avec les cols bleus

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Le ministre du Travail, Jean Rochon, a nommé hier un conciliateur dans le dossier des cols bleus de Montréal afin de faciliter les discussions entre la Ville et ses employés. Les deux parties pourraient donc retourner dès la semaine prochaine à la table de négociations.

Jean Rochon a désigné Pierre Gervais pour assister les deux parties dans leurs pourparlers et il devrait se mettre à la tâche promptement, croit Sylvie Parent, attachée de presse du ministre. «C'est un processus qui est rapide car on est en situation de conflit. Le conciliateur souhaitera prendre connaissance du travail fait jusqu'à maintenant. Assez rapidement, les parties seront convoquées et ça va aller rondement», a-t-elle indiqué.

La demande pour un conciliateur a été adressée au ministre dans les heures suivant la tenue de l'assemblée générale des cols bleus lundi soir. Les quelque 4200 syndiqués présents avaient alors voté massivement en faveur du recours à des moyens de pression qui incluaient la possibilité de déclencher une grève illimitée.

Par voie de communiqué hier, la vice-présidente du comité exécutif et responsable du développement des ressources humaines, Francine Senécal, a fait savoir qu'elle accueillait favorablement la demande soumise par le syndicat et a dit souhaiter un rapide retour à la table de négociations. «On ne peut ignorer la situation financière de la Ville, de même que la loi qui a prévalu au regroupement des villes, la loi 170, laquelle prévoit une harmonisation des conventions collectives dans l'augmentation des dépenses», a-t-elle rappelé.

Moyens de pression

De son côté, le syndicat a mis à exécution ses menaces en appliquant le premier moyen de pression adopté la veille par les cols bleus. Hier, les syndiqués ont refusé de remplacer les contremaîtres absents. Cette mesure a affecté plus d'une cinquantaine de postes, évalue Michel Fontaine, conseiller syndical. «Ça cause des problèmes à l'interne, mais à l'externe, les citoyens et citoyennes ne s'en ressentent pas», a-t-il expliqué.

Il dit souhaiter un règlement rapide de l'harmonisation des 29 conventions collectives «pour solidifier les liens d'appartenance avec la nouvelle Ville de Montréal.» «Au moment où on se parle, les gens sont traités de façon inéquitable [d'un arrondissement à l'autre de la ville].» L'harmonisation des conventions à coûts nuls est réalisable, dit-il en citant l'entente survenue dans le dossier de l'Office municipal d'habitation. «Je suis optimiste, mais réaliste, et quand je vois la situation actuelle, je me pose de sérieuses questions sur la volonté de l'administration», a-t-il conclu.

VENEZ RENCONTRER AU STAND GALLIMARD DU SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL



CHRISTINE BROUILLET

auteur des *Quatre Saisons de Violetta*, Denoël

le samedi 16 novembre de 15h00 à 16h30

le dimanche 17 novembre de 15h00 à 16h30

photo: J. Lambert



PATRICK RAYNAL

auteur de *Ex*, Denoël

le vendredi 15 novembre de 19h00 à 20h00

le samedi 16 novembre de 16h00 à 17h00

le dimanche 17 novembre de 12h00 à 13h00

photo: B. Matussière



RENÉ METTLER

auteur de *La Nature au fil de l'eau*, Gallimard Jeunesse

le samedi 16 novembre de 11h00 à 12h00

le dimanche 17 novembre de 13h00 à 14h00

le lundi 18 novembre de 10h00 à 11h00 et de 14h00 à 15h00

photo: I. Franciosa



ÉRIK L'HOMME

auteur du *Livre des étoiles*, Gallimard Jeunesse

le samedi 16 novembre de 11h00 à 12h00

le dimanche 17 novembre de 13h00 à 14h00

le lundi 18 novembre de 10h00 à 11h00 et de 14h00 à 15h00

photo: Y. L'Homme



CÉCILE PHILIPPE

auteur de *Je ne suis là pour personne*, Mercure de France

le vendredi 15 novembre de 18h00 à 19h00

le samedi 16 novembre de 14h00 à 15h00

photo: R. Puls



FRÉDÉRIC HOUDAER

auteur de *L'Idiot n° 2*, Le Serpent à plumes

le vendredi 15 novembre de 18h00 à 19h00

le samedi 16 novembre de 14h00 à 15h00

photo: R. Puls

• LES ACTUALITÉS •

Le commissaire au lobbyisme se réjouit de l'importance de ses pouvoirs

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Les vastes pouvoirs d'enquête et de perquisition que la loi confère au nouveau commissaire au lobbyisme lui permettront d'être «très persuasif» auprès des lobbyistes du Québec.

«C'est une loi sérieuse», a fait valoir hier le nouveau commissaire au lobbyisme, André C. Côté, au cours d'une conférence de presse. Adoptée en juin dernier, la loi «sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme», qui crée cette fonction de commissaire au lobbyisme, donne à ce dernier tous les outils nécessaires pour qu'il s'assure que les obligations en matière de transparence et de déontologie soient respectées. «Le commissaire dispose de pouvoirs très larges et très persuasifs», a reconnu M. Côté.

Nommé pour un mandat de cinq ans par l'Assemblée nationale, de laquelle il relève, M. Côté est avocat et titulaire un doctorat en droit du travail de la London School of Economics and Political Science. Il a enseigné pendant près de 30 ans à l'Université Laval, dont il a été le secrétaire général.

Pouvoir d'enquête

Le commissaire au lobbyisme peut nommer un enquêteur qui pourra pénétrer, à toute heure raisonnable, dans les bureaux d'un lobbyiste ou du gouvernement et exiger tout renseignement ou document pertinents. Les manquements aux obligations prévues à la loi et au code de déontologie peuvent conduire à la radiation du lobbyiste concerné et à l'imposition d'amendes allant jusqu'à 25 000 \$. Ces pouvoirs ne seront pas utilisés de façon «inconsciemment», a assuré M. Côté, qui cherchera, avant de «sortir les gros fusils», à convaincre le lobbyiste de se conformer à la loi.

La loi québécoise est «très originale et très avancée» si on la compare aux lois similaires qui peuvent exister au fédéral ou dans les autres provinces, a souligné M. Côté. La comparaison avec les États-Unis, berceau du lobbying, est difficile à faire compte tenu de l'implication de la législation américaine avec les règles de financement des partis politiques. Rappelons que la loi sur le lobbyisme avait été adoptée à toute vapeur dans la foulée des affaires impliquant le directeur général démissionnaire du Parti québécois, Raymond Bréard, un proche de Bernard Landry, et du président d'Oxygène 9, André Desroches, un ami personnel du ministre démissionnaire Gilles Baril.

Le commissaire entame un processus de consultation en vue de l'élaboration d'un code de déontologie, prévu à la loi, qui doit être déposé au plus tard le 1^{er} février prochain à l'Assemblée nationale.

A compter du 28 novembre, les lobbyistes-conseils auront 60 jours pour s'inscrire personnellement au Registre des lobbyistes hébergé au ministère de la Justice. Dans le cas des lobbyistes à l'emploi d'entreprises ou d'organisations, ces derniers disposeront de 90 jours pour faire leur déclaration.

La Cour suprême se prononcera sur le conflit à la Place des Arts

La cause fera date. Les juges de la Cour suprême devront trancher dans le conflit opposant la Place des Arts à ses employés. Leur jugement aura des conséquences sur l'ensemble des relations de travail au pays.

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

La Cour suprême jugera la cause qui oppose la Place des Arts de Montréal (PdA) à ses techniciens, dans le cadre d'un conflit de travail persistant. L'autorisation d'appel de la PdA a été annoncée officiellement hier par les juges du plus haut tribunal du pays.

Le fond du litige découle de la décision de la PdA de ne plus fournir aux utilisateurs de ses salles le service de techniciens affiliés à l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma (AIEST). Les tribunaux inférieurs ont interdit l'utilisation conséquente de travailleurs assimilés à des briseurs de grève.

«Le syndicat qui représente les employés de la Place des Arts est présent partout en Amérique du Nord et on attend donc ce jugement partout», commente le professeur Alain Barré, du département des relations industrielles de l'Université Laval. Il a lui-même recommandé à quelques reprises de porter la cause devant la Cour suprême. «Cette décision fera date et aura des répercussions importantes dans le monde du travail. [...] Je suis persuadé que les cinq jugements précédents étaient très mal fondés en droit. Je pense aussi que ce problème déborde sur le droit d'un employeur de modifier le mode d'exploitation de son entreprise pendant une période de vide juridique, alors que la convention collecti-

ve n'est plus en vigueur.»

Le syndicat, de son côté, souhaiterait en finir avec le recours aux tribunaux. «La saga dure depuis trop longtemps, dit Bertrand Turgeon, agent d'affaires du syndicat. Il serait plus sage d'abandonner ces démarches et de se concentrer sur le renouvellement du contrat de travail, échu depuis février 1999.»

Ce à quoi la direction réplique qu'elle a «tenté à maintes reprises d'effectuer des rapprochements», sans succès. Elle n'exclut pas non plus la possibilité d'arrêter les procédures. «Nous allons étudier tous les aspects du dossier et voir les conséquences à court et à moyen terme», dit Francine Morin, directrice des communications de la PdA, quand on lui demande pourquoi la direction s'acharne devant les tribunaux.

La stratégie juridique de la société d'Etat a été arrêtée sous la gouverne de Clément Richard, qui a depuis quitté son poste de président du conseil d'administration. Normand Legault, patron du Grand Prix du Canada, a remplacé M. Richard en juin dernier, alors que cinq des neuf sièges du conseil changeaient de titulaire.

L'affaire prend racine dans une grève légale déclenchée en juin 1999 par les techniciens de l'Alliance, reliée à la FTQ. La PdA loue les salles de spectacles et offre des services de techniciens de scène, membres de l'AIEST. Ce syndicat compte environ 150 membres dans la région montréalaise, qui se relaient à la Place des Arts.

Le coup de théâtre est survenu quelques mois après le déclenchement de la grève, quand la direction de la PdA a annoncé qu'elle n'offrirait plus le service de techniciens. Dans sa demande d'autorisation en Cour suprême, la PdA soutient que les dispositions anti-briseurs de grève du Code du travail du Québec ne peuvent empêcher un employeur de cesser ses activités en tout ou en partie durant une grève.

La cause fera jurisprudence dans le domaine des relations de travail

Bush veut privatiser 850 000 emplois

ASSOCIATED PRESS

Washington — George W. Bush a l'intention de permettre à l'entreprise privée de faire en sous-traitance le travail de quelque 850 000 fonctionnaires, ont annoncé hier des représentants du gouvernement américain.

Le projet devrait être déposé aujourd'hui et les nouvelles règles pourraient entrer en vigueur 30 jours plus tard, sans être approuvées par le Congrès. Au total, c'est près de la moitié de la fonction publique américaine qui pourrait être touchée par la réforme souhaitée depuis longtemps par les républicains.

Toutes les «activités commerciales» comme la tonte des pelouses, l'entretien des bâtiments et le secré-

tariat pourraient être confiées à des sous-traitants. Les emplois de cadre ne seraient pas menacés, ont insisté les autorités.

L'objectif est de fournir aux contribuables le meilleur rendement pour leur argent et les meilleurs services gouvernementaux possibles, a expliqué un porte-parole du Bureau de la gestion et du budget.

Les comptables de l'administration estiment que la concurrence pourrait permettre d'épargner près de 30 % du coût de chaque contrat. Les règles actuelles permettent déjà la concurrence, mais leur complexité décourage les entreprises.

On s'attend à ce que les syndicats de la fonction publique s'opposent au projet, qui menace la sécurité d'emploi et les conditions de travail de leurs membres.

L'Université de Sherbrooke aura sa station de métro... à Longueuil

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Malgré les irritants que semblait présenter sa demande, l'Université de Sherbrooke aura ce qu'elle voulait: une station de métro à son nom... à Longueuil!

Comme l'a décidé unanimement mercredi soir le conseil d'administration de la Société de transport de Montréal (STM), la station de métro Longueuil changera d'identité au cours des prochaines semaines pour s'appeler désormais Longueuil-Universités de Sherbrooke.

Il y aura donc, dans le Grand Montréal, cinq établissements universitaires formellement identifiés dans la ville souterraine: après les stations Berri-UQAM, Université de Montréal, Guy-Concordia et McGill, dénommées autour des quatre universités situées dans la métropole, l'Université de Sherbrooke utilise son campus de Longueuil pour accéder à ce cercle.

Au moment de présenter sa demande, l'été dernier, plusieurs irritants avaient pourtant été soulevés, ce qui laissait même croire à une issue négative. L'existence de la station de métro Sherbrooke pourrait porter confusion, avait-on évoqué en juin. Les noms des stations sont souvent choisis en fonction de la toponymie environnante, ce qui n'est pas le cas ici.

Et le campus de Longueuil, installé là depuis «15 ans et fréquenté par 7000 étudiants», n'est pas situé directement dans la station mais plutôt dans un édifice voisin de la station, auquel on accède par une passerelle intérieure.

«Oui, c'étaient des irritants, et il y a quand même eu beaucoup de discussions autour de cette demande», a expliqué hier Odile Paradis, porte-parole de la STM. «Mais le milieu de Longueuil était extrêmement favorable et il fallait en tenir compte», a-t-elle ajouté, évoquant les appuis de la Ville de Longueuil et de la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud. Le conseil d'administration, présidé par Claude Dauphin, a accédé à la demande de l'Université de Sherbrooke.

On commencera d'abord par modifier le nom de la station inscrit sur les murs, dans la station elle-même, et on s'attaquera ensuite au nom de l'édicule, à l'extérieur. Des modifications à la programmation Télécity, par laquelle on annonce de façon sonore chacune des stations de métro, suivront ensuite. L'ensemble de ces opérations entraînera des coûts directs de l'ordre de 70 000 \$, que l'Université de Sherbrooke a accepté de payer.

«C'est une des premières fois que ça se passe comme ça», a dit Odile Paradis pour expliquer que la partie d'adresse ait eu à financer les coûts directs liés à sa demande. Quant aux coûts de modification des plans, dépliant et autres renseignements écrits liés au réseau, évalués à des «centaines de milliers de dollars», c'est la STM qui les assumera, mais au fur et à mesure des mises à jour régulières inscrites à son agenda.

Téléphone: 985-3322

Télexcopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:

petitesannonces@ledevoir.com

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

UNIQUE! MILTON-PARK
maison de ville patrimoniale, façade pierre (1865), lumineux, rénovée 4 étages: 3900 p.c., 11 pièces grandes, jardin privé, grande terrasse toit, garage double coachouse, solarium, système sécurité, 6 chambres, cuisine décorée, 3 SdB + 1 salle eau, 2 foyers, murs briques, boiserie, plafonds 11 pieds. Prop. 750.000\$.
(514) 845-7637

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

ILE DES SOEURS Luxueux penthouse 3 ch., 1 869 p.c., tr. ensellée, 2 foyers, terrasse 420 p.c. sur feuve, 2 gar. int., 435 000\$ (450) 466-8550 (514) 946-4022

105 PROPRIÉTÉS À REVENUS

ROSEMONT, secteur recherche Près métro, rue Jeanne d'Arc 4 x 3 1/2 + 2 garages. Idéal pied-à-terre à Montréal. 225 000\$ ferme. (514) 916-0927

121 ESTRIE

MAGOG, beau cottage sur terrain 9 acres bordé d'un majestueux ruisseau. Poutres en bois rond et finition traditionnelle. 199 500\$ ferme. (819) 843-9240

125 HORS FRONTIÈRES

COSTA RICA A vendre ou à louer, jolie maison dans village sur la playa Tambor. (450) 442-4469

130 MAISONS DE CAMPAGNE

ST-ANDRÉ-de-KAMOURASKA Propriété 75 acres boisée/terre. Maison 2 étages, 2 bâtiments, 1 atelier, 1 garage/annexe. Site enchanteur, chemin Mississipi. (418) 892-2539

135 TERRAINS

SOMMET DES LAURENTIDES Superbes Terrains avec plateau. Vue panoramique - Tranquillité. 1 atelier, 1 garage/annexe. (514) 721-1529 (514) 502-9654

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

FACE UDEM, Beau grand 6 1/2 près métro Édouard-Montpetit 1 200\$ chauffé, 4 électros. 1er déc. 341-5762

LA CITÉ 2e, 4 1/2 sur 2 étages, 2 c.c., 1 1/2 s. de b., gr. terrasse, les électros. 1er jan. 2 077\$ 288-2902

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

CHOMEDEY Libre décembre. 4 1/2, style condo. Aspirateur central, système d'alarme, Air climatisé. (450) 978-4376

CDN près HEC

6 1/2 redécou, bas duplex, s.-s. fini, garage. Trés possible. 1 350\$ chauffé. Ref. 737-6169

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

MÉTRO BEAUBIEN 4 1/2, 2 pièces doubles, 420 \$/m. Libre 1er déc. 514-948-9652

MÉTRO LIONEL-GROULX

Marché Atwater 4 1/2, 2 s. de b. 800 p.c. + s.s. Rénové Immédiat. 989-8916

OUTREMONT, pied-à-terre idéal

Lumineux, calme, 4 1/2, haut duplex, 1 c.c., bureau, balcon. Frais peint, remis à neuf. 1175\$ chauffé. 272-6107 (jour)

RUE VIGIER pr. Vx-Montréal

2 cc, impeccable, spacieux, sécuritaire, insonorisé, stat. 1 200 \$/m. Bail 2 ans +. Ref. 514-488-7111

VIEUX-QUÉBEC

Appartement entièrement équipé. Idéal gens d'affaires ou contractuels. Disp. sem. mois. (418) 692-0316

164 CONDOMINIUMS À LOUER

ÎLE-DES-SŒURS
• MAISONS DE VILLE - 3 OU 4 CHAMBRES. À PARTIR DE 1599.00\$ PAR MOIS. PROMOTION: CHAUFFAGE ET 5 ÉLECTROS INCLUS. Rénovées, foyer, plancher de bois franc, s/sol aménagé, garage privé. Occupation immédiate.
• Grand 4 1/2, unité de coin, vue panoramique. Inklus: chauffage, eau chaude, 3 électros. 925\$/mois /.
• 4 1/2 avec balcon, ensoleillé, édifice en béton, unité de coin, piscine et sauna intérieur. Inklus: chauffage, eau chaude, 3 électros. 925\$/mois /.
• 3 1/2 avec vue de la ville, fenêtre panoramique. Inklus: chauffage, eau chaude, 3 électros. 950\$/mois /.
• Grand 3 1/2, plancher de bois, édifice en béton avec ascenseur, très ensoleillé. Inklus: chauffage, eau chaude et 3 électros. 850\$/mois /.

APPELEZ AU 514.769.8982

167 MEUBLÉS

PLATEAU, métro Laurier, coquet 5 1/2, h. duplex, 800 p.c., 2 ch. terrasses, pl. bois, meublé avec goût. Tout équipé. Pour court séjours, 2, 4 ou 6 personnes. 500 \$ ou +sem. 450-967-8488

HORS FRONTIÈRES À LOUER

*** PARIS ***

XVe, superbe appart., 3^{1/2}, meublé ancien, l. équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem. mois. (450) 968-0262

* PARIS - Sem. ou mois Bastille, Marais et Oberkampf. (514) 383-9605

À SAISIR! 3^{1/2} PARIS XIXe, à 4 personnes. App. clair, 2^e étage, ascenseurs, garage (514) 842-3573

CANNES - 5 pièces, 2cc, 2sb, terrasse, vue mer, Luxueux. Mois/sem. (514) 761-6484

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

À 10 MIN. OWL'S HEAD
Maison d'architecte, franc mont. Superbes couchers soleil. Ti.ind. Non-fum. Pas d'animaux. Idéal couples/pers. seule. 21 déc.-18 avril Ref. 3 500\$ (450) 672-1407

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

BONSECOURS entre Bromont et Owl's Head, gr. maison, 2 foyers. Immense terrain. 6 000 \$. Chauffé, déneigé. Jan à mai. (450) 532-3166

ESTRIE - Petites maisons de campagne meublées. Libre jusqu'à mi-mai. Disp. aussi pour courts séjours. 819-875-5270

MAGOG VILLAS DE L'ANSE 3 c.c., 2 s/bain. (514) 932-5839

MONT-TREMBLANT POUR SAISON DE SKI Maison de style Suisse, 3 c.c., foyer de pierre, solarium 8 500\$ incluant déneigement, chauffage et bois de chauffage. (819) 687-3444

ST-FAUSTIN Maison pièce, fin 18^e s. reconstr. sur presqu'île de 4 ac., 4cc, 2sb, grange attenante aménagée en s. de jeu-TV, mezzanine. Ski de fond ad., 15 min. Mt-Blanc, 25 min. Tremblant. Photos disp. Saison hiver 7500\$ JOSEPH GRAHAM 819-326-4963 (819) 687-3444

176 CHALETS À LOUER

PARC DU BIC et MÉTIS-SUR-MER
Vue feuve, foyer, tout équipé. Ouvert à l'année. www.vieuxloupdemer.com (418) 750-5915

177 GÎTES, SÉJOURS ET COUVERTES / CAFÉ

PLATEAU, Chambre 1-2 pers., courts séjours, cuisine. 320\$/sem. 526-1916, 942-3323, www.papayeboutique.com

190 GARAGES, PARKING

OUTREMONT sur BERNARD Stat. ext. dans allée. Poss. jusqu'à 3 places + 1 espace ds garage. ED.-MONTPETIT face UdeM 2 espaces dans garage privé. Idéal remisage long terme + 1 espace stat. régulier. 271-4168

251 BUREAUX À LOUER

Abordable CENTRE D'AFFAIRES Bureaux meublés. Service de secrétariat. Salles de conférence. Internet. Emplacement de prestige. Spéciaux d'ouverture. 938-8016

259 ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER

LOFTS COMM. + ESPACES IN-DUSTR. À LOUER près Canal Lachine, métro. Ateliers 900-5000pc. (514) 932-4650 (poste 307)

MARCHE ATWATER Métro Lionel-Groulx Local 800 p.c. + s.s. + 2 s. de b. Immédiat. 989-8916

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour l'aveugle obtenu. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour tous les siècles.

Amen. Dixes cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. J.G.

REMERCIEMENTS

Une cérémonie commémorative à la mémoire de monsieur Émile Ollivier se tiendra ce samedi 16 novembre à 14 heures au Hall d'honneur et à l'amphithéâtre Ernest-Cormier du pavillon principal de l'Université de Montréal (2900, boul. Édouard-Montpetit, métro Université de Montréal).

Université de Montréal

301 ŒUVRES D'ART

Portrait de Robertson Davies par Harry Palmer, 1984 2 000\$. Gravure de William Stanley Hayter, 1961. Média Mixte sur papier de Lise Gervais, 1983. Gravure de Robert Savoie, 1975. (514) 730-5340

301 ŒUVRES D'ART

Achat Fortin, Jackson, Lemieux, Richard, Iacurto, etc. 418-648-9292

307 LIVRES ET DISQUES

BONHEUR D'OCCASION achetez à domicile livres de qualité en tous genres, anciens, modernes et rares. 4487 De La Roche 914-2142

BOUQUINERIE ST-DENIS(4075) achète à domicile: arts, BD, photo, littérature. Serv. rapide. 288-5567

DÉCÈS

OLLIVIER, ÉMILE

À Montréal, le 10 novembre 2002, est décédé d'une crise cardiaque, à l'âge de 62 ans, l'écrivain Émile Ollivier.

Tous ceux qui veulent lui rendre un dernier hommage sont conviés à une cérémonie de commémoration à sa mémoire qui aura lieu le samedi 16 novembre à 14h00 au Pavillon principal de l'Université de Montréal.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au Regroupement des organismes canado-haïtiens d'aide au développement (ROCHAD) 7400, boul. Saint-Laurent bureau 411, Montréal Québec H2R 2Y1. Direction: Alfred Dallaire Inc.

DÉCÈS

À Montréal, le 13 novembre 2002, dans sa 95^e année est décédée Mme Simone Hurlubise, épouse de feu Jean Delorme. Elle laisse dans le deuil ses enfants Louise, Jacques, Marie, Paul, vicair épiscopal de Laval, François, directeur général au ministère du travail à Québec, leurs conjoints(es): Arnel Cotonne, Gilles Breton et Lisette Bourassa, ses petits-enfants Jean-François, Brigitte et Laurent Lépine, Josseline, Raymond et Jean Cotonne, leurs conjoints et huit arrière-petits-enfants. Lui survivent également deux de ses sœurs: Gertrude (Bazinnet) et Marguerite (Duchesne), ainsi qu'une belle-sœur Gilberte Desbises.

La famille accueillera parents et amis(e)s au Complexe Urge! Bourgie 4780, boul. de Salaberry (près du boul. O'Brien) samedi le 16 novembre 2002, de 19h00 à 22h00 et dimanche le 17 novembre 2002 de 14h00 à 17h00 ainsi que de 19h00 à 22h00. Pas de visite lundi.

Les funérailles seront célébrées à l'église St-Hippolyte, 1055, rue Tassé à Montréal (arrondissement St-Laurent), lundi le 18 novembre 2002 à 11h00.

À la place d'offrandes de fleurs, les personnes qui veulent prolonger l'expression de leurs condoléances et du souvenir affectueux qu'elles gardent de Simone Delorme sont invitées à faire un don, soit à la Fondation de l'hôpital du Sacré-Coeur à Montréal (5400, boul. Gouin Ouest - Montréal, Qc H4J 1C5), soit à SOCLE, la Société communautaire laïcaloïse d'emprunt, née de l'initiative d'un comité justice et foi qui a pour mission la lutte contre le chômage et la pauvreté par la création d'emploi et la réinsertion sociale des démunis(e)s (352, boul. des Laurentides - Bureau 103 - Laval, Qc H7G 2T8). Les formulaires de ces deux organismes seront disponibles au salon funéraire.

Les enfants de Simone Delorme tiennent à remercier vivement le Docteur André Cartier et le personnel soignant des ailes 4-H et 4-D de l'hôpital Sacré-Coeur pour leur générosité et la qualité des soins offerts.

535 TRAITEURS, RESTAURATION

CUISINIÈRE cherche clients à domicile une fois semaine pour préparer vos repas de tous les jours. 525-9127, demandez Tania

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

RÉNOVATIONS DE CUISINE et de salle bains faites par un artisan qualifié. (514) 387-2613 jacques@sommet.net

575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JOOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électroniques. Assurance complète. 253-4374

ENTREPRENEUR RETRAITÉ pour vos projets de rénovation de A à Z. J. Massé. 514-745-0503

DÉCÈS

À Montréal, le 13 novembre 2002, dans sa 95^e année est décédée Mme Simone Hurlubise, épouse de feu Jean Delorme. Elle laisse dans le deuil ses enfants Louise, Jacques, Marie, Paul, vicair épiscopal de Laval, François, directeur général au ministère du travail à Québec, leurs conjoints(es): Arnel Cotonne, Gilles Breton et Lisette Bourassa, ses petits-enfants Jean-François, Brigitte et Laurent Lépine, Josseline, Raymond et Jean Cotonne, leurs conjoints et huit arrière-petits-enfants. Lui survivent également deux de ses sœurs: Gertrude (Bazinnet) et Marguerite (Duchesne), ainsi qu'une belle-sœur Gilberte Desbises.

La famille accueillera parents et amis(e)s au Complexe Urge! Bourgie 4780, boul. de Salaberry (près du boul. O'Brien) samedi le 16 novembre 2002, de 19h00 à 22h00 et dimanche le 17 novembre 2002 de 14h00 à 17h00 ainsi que de 19h00 à 22h00. Pas de visite lundi.

Les funérailles seront célébrées à l'église St-Hippolyte, 1055, rue Tassé à Montréal (arrondissement St-Laurent), lundi le 18 novembre 2002 à 11h00.

À la place d'offrandes de fleurs, les

LES ACTUALITÉS

Politique de l'eau

Québec doit préciser les objectifs des organismes de bassin versant

Le président du ROBVQ est inquiet à la suite de la publication d'informations dans Le Devoir

La Politique de l'eau promise par Québec pour le début 2001 est attendue avec impatience par les 23 organismes de bassin versant formés par des bénévoles sur autant de cours d'eau du Québec. La version du 5 septembre publiée depuis deux jours dans *Le Devoir* a donné lieu hier à beaucoup de coups de fil et de discussions dans le milieu de l'eau, chacun voulant saisir exactement les intentions gouvernementales et les chances du milieu associatif de poursuivre cet important projet collectif dans une logique avant tout environnementale.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

La future Politique nationale de l'eau en préparation à Québec «doit dire explicitement que les organismes de bassin ont pour objectif premier de faire de la gestion écosystémique des cours d'eau dans une démarche de développement durable».

C'est ce qu'a affirmé hier au nom du Regroupement des organismes de bassin versant du Québec (ROBVQ) son président, Hubert Chamberland, un architecte de la Montérégie qui préside l'un de ces 23 organismes, le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la Richelieu (COVABAR).

M. Chamberland, qui réagissait à la publication de la future politique, a ajouté qu'il est tout aussi «indispensable que la future politique fasse une place à toutes les forces vives de chaque région» et pas seulement aux «usagers» et aux institutions publiques régionales et provinciales, comme le prévoit la version du 5 septembre obtenue par *Le Devoir*.

Il faudra, a ajouté M. Chamberland, que les statuts des organismes de bassin versant éventuellement reconnus aient «la même capacité d'accueil et d'ouverture que présentement»: qu'ils soient aussi ouverts, en somme, «autant aux municipalités et aux acteurs économiques qu'aux groupes environnementaux, aux conseils régionaux de l'environnement, aux sociétés d'histoire ou à vocation culturelle».

«Cela devrait être d'autant plus facile pour les auteurs de la politique de préciser ces choses dans un texte clair que cela refléterait les nombreuses discussions que nous avons eues avec les fonctionnaires au cours des dernières semaines, a poursuivi Hubert Chamberland.

«Si les organismes de bassin, en raison d'une mauvaise rédaction, étaient appelés à devenir des collèges d'élites ou des clubs de pollueurs, les gens qui les ont créés s'en

iraient et, à la limite, si ces organismes devaient évoluer en ce sens, ils pourraient bien nous retrouver en travers de leur chemin quelque part. Les bénévoles qui ont mis sur pied les 23 organismes de bassin créés jusqu'à présent au Québec ne l'accepteraient pas. Et un militant, ça ne s'achète pas.»

Quant au ministre de l'Environnement et de l'Eau, André Boisclair, il a reproché hier au *Devoir* d'avoir publié un «mauvais texte de la politique», refusant toutefois de préciser la nature des changements qui ont été apportés depuis ou qui pourraient l'être. Pour le ministre Boisclair, le fait d'avoir publié la version du 5 septembre était une façon pour *Le Devoir* «de miner la crédibilité du gouvernement».

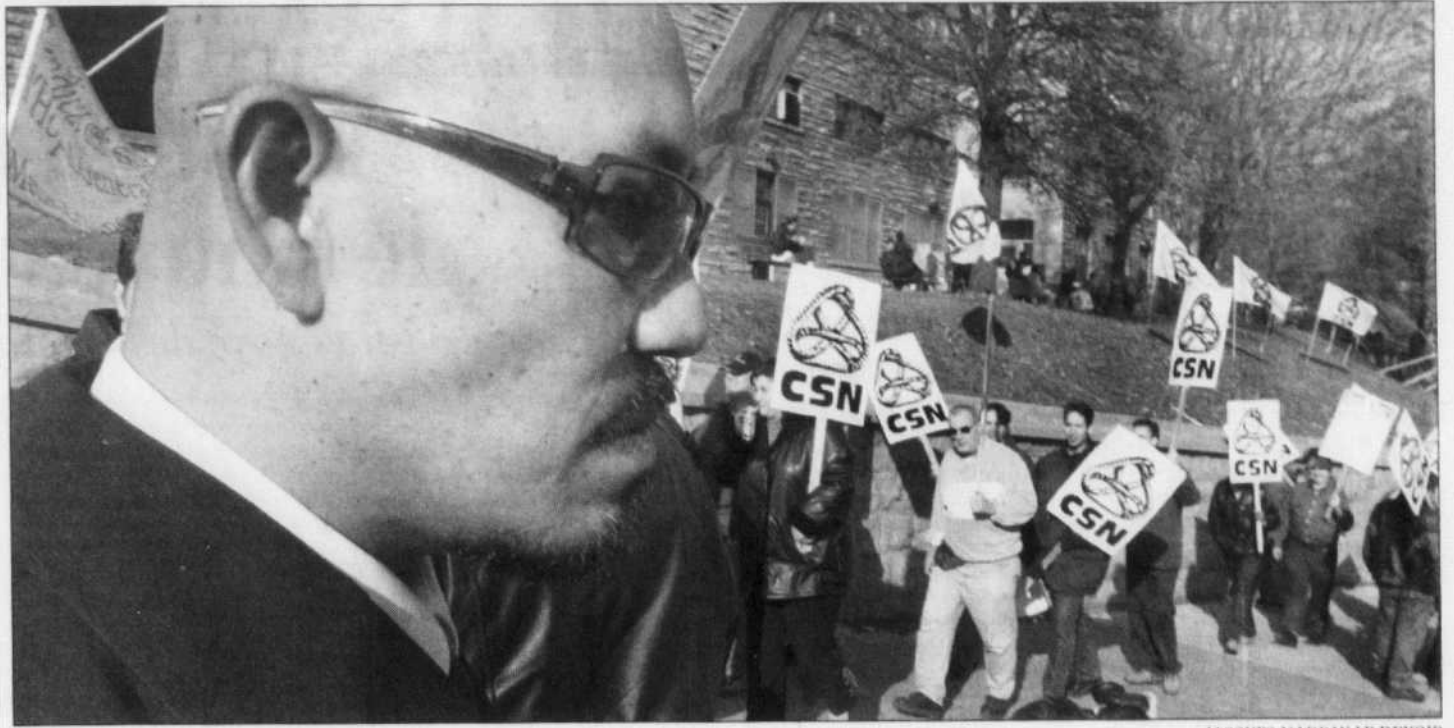
La bonne version, a-t-il ajouté, sera publiée «quand je serai prêt à la rendre publique. Certainement avant Noël. Assez... bientôt», devait-il conclure.

En réalité, le cabinet du ministre a commencé à lancer les invitations pour le 26 novembre au salon Rouge de l'Assemblée nationale. La divulgation de la politique débutera par une séance technique, de 9h à 11h, suivie de la conférence de presse du ministre Boisclair.

Pour le président des organismes de bassin, l'important désormais, une fois que les textes de base auront été ajustés pour refléter les intentions de tout le monde, «c'est de passer du stade des palabres à celui de l'action, ce qui passe par l'obligation d'avoir les moyens de nos actions».

Une quinzaine d'organismes de bassin sur les 23 qui existent à l'heure actuelle ont un minimum de moyens, notamment une permanence primaire, grâce à des fonds tirés de projets généralement subventionnés, faute d'un véritable financement statutaire. Cependant, a dit M. Chamberland, Québec devrait combler cette lacune bientôt, de sorte que le stade de la survie de base devrait être prochainement dépassé pour que s'amorce véritablement l'action dans les régions.

Employés sous surveillance



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LES SYNDIQUÉS de l'Hôpital général de Montréal en ont gros sur le cœur contre leur employeur. La découverte, la semaine dernière, d'une caméra cachée dans les panneaux amovibles d'un plafond les a convaincus de descendre dans la rue pour manifester leur mécontentement, a expliqué hier le président du syndicat, Judy Pasiolan, que l'on aperçoit à l'avant-plan sur la photo. Ils accusent leur employeur de bafouer la convention collective, de recourir à des employés d'agences privées et d'imposer des charges de travail sans cesse croissantes aux travailleurs.

La compétence du Tribunal des droits de la personne sera discutée en Cour suprême

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La Cour suprême du Canada a accueilli hier deux appels déposés par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec portant sur la compétence du Tribunal des droits de la personne.

Dans les deux cas, le plus haut tribunal du pays devra statuer si des articles de loi ou l'existence de recours en vertu d'une convention collective ont pour effet d'écartier la compétence du Tribunal des droits de la personne et de la Commission des droits de la personne sur des questions de discrimination au travail.

La cour se penchera premièrement sur une cause touchant directement les jeunes enseignants du

Québec. En 1997, à la suite d'une entente entre le gouvernement du Québec et la Centrale de l'enseignement du Québec (maintenant connue sous le nom de Centrale des syndicats du Québec) mettant fin à des négociations sur des mesures d'économie, le syndicat et le gouvernement convenaient que l'année 1996-97 ne serait pas reconvenue lorsque viendrait le temps de cumuler l'expérience en vue du classement sur l'échelle salariale.

De nombreux jeunes enseignants avaient porté plainte, affirmant que l'entente était discriminatoire à leur égard à cause de leur âge et contrevenait donc à la Charte des droits et libertés de la personne. Saisi de l'affaire à la suite d'une demande en irrecevabilité déposée par le gouvernement et le

syndicat, le Tribunal des droits de la personne (qui entend des causes venant de la Commission) donnait raison, en septembre 2000, aux jeunes enseignants représentés par la Commission.

En février 2002, la Cour d'appel renversait la décision du Tribunal des droits de la personne. Les juges de la Cour d'appel concluaient que la Commission des droits de la personne ne pouvait porter sa demande devant le Tribunal des droits de la personne puisque la question relève plutôt d'un arbitre de griefs.

En d'autres mots, ce sont les droits des travailleurs syndiqués de se plaindre de discrimination à la Commission des droits de la personne qui sont au centre de cet appel.

Un débat similaire sur la compétence de la Commission se retrouve

au cœur du deuxième appel accueilli par la Cour suprême. Dans ce cas, l'affaire porte sur une question de discrimination envers une jeune femme enceinte, bénéficiaire d'un programme spécial d'emploi que le gouvernement a cessé étant donné son congé de maternité. La jeune femme avait déposé une plainte à la Commission plutôt que de faire appel de la décision du gouvernement devant le Tribunal administratif du Québec.

Le Tribunal des droits de la personne et la Cour supérieure du Québec avaient rejeté en 2000 les demandes en irrecevabilité du gouvernement et décliné à la Commission. Le 1^{er} mars 2002, la Cour d'appel infirmait ces deux décisions et déclarait le Tribunal des droits de la personne sans compétence.



Rencontres



ANNONCEZ-VOUS GRATUITEMENT...!

Placez gratuitement votre annonce dans la rubrique «Rencontres» en composant le (514) 985-2507. Enregistrez votre annonce avant le lundi 9 heures pour une parution le vendredi suivant. Une seule boîte vocale par personne.

RÉPONDEZ AUX ANNONCES

Options 1 : Par le 1 900 451-6528. C'est tellement simple et rapide!

1. Sélectionnez les annonces qui vous intéressent et notez leur numéro de boîte vocale.
2. Composez le 1 900 451-6528.
3. Suivez les instructions afin de laisser votre message.

Options 2 :

Avec votre Bloc de Temps par le (514) 985-2507. C'est toujours facile et économique!

1. Sélectionnez les annonces qui vous intéressent et notez leur numéro de boîte vocale.
2. Composez le (514) 985-2507.
3. Suivez les instructions afin de laisser votre message.

NOTES ET ASTUCES

N'oubliez pas que votre message est la clé de vos rencontres. Préparez-le en conséquence. Nous vous recommandons de suivre notre petit guide : donnez une description de vous-même, de vos attentes, de vos intérêts et de vos passions. Surtout, laissez votre numéro de téléphone.

RÉCUPÉREZ VOS MESSAGES

- Étape 1 :
1. Composez le (514) 985-2507.
 2. Entrez votre numéro de boîte vocale et votre code de sécurité.
 3. Prenez alors connaissance du nombre de messages reçus.

Étape 2 : RÉCUPÉREZ... VOS MESSAGES par le

1 900 451-6528

1. Composez le 1 900 451-6528.
2. Sélectionnez l'option 2.
3. Suivez les instructions pour récupérer vos messages.

Avec votre bloc de temps

1. Composez le (514) 985-2507.
2. Dans le menu principal, sélectionnez l'option 2.
3. Suivez les instructions pour récupérer vos messages.

OBTENEZ VOTRE BLOC DE TEMPS... ÉCONOMISEZ 33 %

Économisez jusqu'à 33 % en composant le (514) 985-2507. Au menu principal, faites le 0 et demandez votre Bloc de Temps à un de nos agents. Notre service à la clientèle est ouvert tous les jours de 9h à 19h.

15 min pour 30\$ taxes incluses

30 min pour 55\$ taxes incluses

60 min pour 100\$ taxes incluses

NOTEZ BIEN

Par le 1 900 451-6528, des frais de 2,18\$ la minute (+ taxes) sont facturés à votre compte de téléphone. Par le (514) 985-2507, les minutes sont débitées de votre boîte vocale où se trouve votre bloc de temps. Le temps d'utilisation est arrondi à la minute supérieure. Service offert 24h/24, 7 jours sur 7. Sur un seul et même appel facturable, vous pouvez répondre à plusieurs annonces et/ou récupérer vos messages. Vous devez être âgé de 18 ou plus. Téléphone à tonalité «touch tone» requis.



Femme cherche Homme

Jolie professionnelle sans enfants

Hélène, 44 ans, 5'6", svelte, aime la lecture, radio, ciné, compléte, cherche H libre, sage et passionné, intellectuel, chaleureux, n-fum, but sérieux. 5478

Pierrette, active, curieuse

Aime le tennis, vélo, ski de fond, théâtre, peinture, désire rencontrer un homme semblable, dans la 30aine, libre, actif et ouvert. 5474

Taureau, passionnée, fouguese, sensuelle, chaleureuse

Professionnelle du milieu culturel, dans la 30aine, cherche H authentique, doué, pour partager sorties, randonnées, bons moments et plus si affinités. 5484

Jolie femme d'allure jeune

France, 49 ans, chevelure, poids prop, n-fum, cherche H libre, n-fum, fier, intelligent, sensuel, amant le plein air, danse, voyages, campagne, les découvertes. 5486

Vive l'aventure

Dame intellectuelle mais quand même sensuelle, mince, élégante, cherche partenaire intellectuel mais quand même sensuel, dans la 60aine, pour partager voyage et aventure. Véronique. 5487

Femme de 39 ans

Curieuse et sensible, éclectique, apparence plutôt jeune, cherche H entre 35-48 ans, mature et sincère, avec qui développer une relation à long terme. 5475

Belle et bonne, loyale et affectueuse

Professionnelle, retraitée, 62 ans, 5'7", esprit ouvert et sens de l'humour, aime campagne, musique, lecture et ciné, cherche H intelligent, simple, curieux et tendre, pour relation d'ami d'amour. 5449

Femme vivante et peu banale

50 ans, jolie, look in, a 2 grands enfants, glisse vers la retraite, aime le golf, relations humaines, cherche un bon chum amant les piquardises, valeurs familiales. 5422

49 ans

Gélinette, 5'7", professeur, désire rencontrer H distingué, cultivé, élégant, grand, équilibré, communicatif, pour l'accompagner dans des sorties culturelles. 5450

Catherine

Professionnelle dans la 30aine, recherche un homme avec qui faire des activités de plein air et partager une complicité. 5451

De Montréal

Professionnelle, 50aine heureuse, 5'5", 115 lb, n-fum, aime les arts, culture, plein air, cherche H libre, sensible, tendre, sens de l'humour, souhaitant établir une relation authentique. 5454

50aine

Professionnelle du milieu culturel, chevelure, ys vers, jolie, élégante, 5'5", cherche professionnel libre, grand, éduqué et cultivé, souple, sociable, amant lecture, nature, voyages. 5447

Charmante Daisy

Mince, 5'4", fin 40aine, ys bleus, se plaît dans la musique, le rythme, aime manier les langues, cherche H dans la 50aine, sensible, dynamique et rempli d'humour. 5437

De Sherbrooke

60 ans, 5'5", 150 lb, n-fum, recherche H sensible, compréhensif, viril, disponible, n-fum, pas trop sportif, ayant fait une démarche personnelle et spirituelle. 4650

Sous 50 ans, Français

Possédant une entreprise à Montréal, sans problème, souhaite rencontrer une jeune jolie femme de 25-35 ans, sensible, généreuse, pour relation sérieuse et plus si affinités. 5456

Professionnel dans la fin 30aine

N-fum, aime les arts, ciné européen, musique, littérature, désire rencontrer une femme pour partager activités et établir une complicité. 5459

Cherche grande capacité d'aimer

Beau 6', 44 ans, Rive-Sud, papa de 2 enfants en garde partagée, drôle, allumé, équilibré, gentil, pas parfait, autonome, recherche belle grande brune. 5462

Adélio

Libre 55, plutôt flyé, pré-retraité, universitaire curieux et érudit, 5'8", coloré de personnalité, cherche vraie blonde, universitaire de nature croissante, pour y trouver son soleil de vie. 5448

Sexagénaire cultivé et passionné

Prof d'université retraité, intellectuel romantique et sensuel, 5'6", 195 lb, costaud, n-fum, cherche F bruyante, 5'-6", pour intimité amoureuse et humour complexe. 5444

Une place dans ta bulle

Jeune 50aine, fière allure, sensible, cultivé, libre, 5'10", 170 lb, cherche amie douce, tendre, curieuse, délicate, pour faire voler des bulles. 5445

Homme cherche Homme

Yvan

40aine, 5'10", de taille moyenne, actif, aime le grand air, informatique, voyages, musique, cherche gars dans la 30aine ou la 40aine, en forme, ouvert, soucieux de son corps. 5458

Homme cherche Femme

35 ans, sportif et cultivé, habite à Québec

Cherche une amie, pour pratiquer certaines activités de plein air et partager de bons moments. 5482

Professionnel d'Ottawa

Cultivé, homme de coeur, amoureux de la vie, affectueux, apparence agréable, 5'7", cherche jolie dame compatible de taille moyenne, de 57 ans et moins, pour relation de qualité. 5468

Clément, 37 ans

Professionnel, aime les randonnées pédestres, vélo, tennis, bonne bouffe, discussions, cherche F pour relation stable au départ et complicité amoureuse par la suite. 5469

Partenaire de votre culture et voyage

Anderson réplique aux scientifiques opposés à l'accord de Kyoto

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Plus d'un millier de scientifiques du monde entier croient que les émissions de gaz à effet de serre causent le réchauffement de la planète, a déclaré hier le ministre fédéral de l'Environnement, David Anderson, réfutant ainsi les affirmations faites par des experts qui se sont prononcés récemment contre la ratification de l'accord de Kyoto.

Malgré l'opposition de certains scientifiques, de plusieurs provinces et de plusieurs groupes d'industriels, le ministre a indiqué qu'il prévoyait faire ratifier l'accord d'ici la fin de l'année.

«Les scientifiques ne font jamais l'unanimité», a-t-il souligné à la centaine de convives qui assistaient à un déjeuner offert par l'Alliance de l'efficacité énergétique du Canada.

Plus tôt cette semaine, lors d'une conférence de presse parrainée par Imperial Oil et Talisman Energy, un groupe de scientifiques américains et canadiens a affirmé que le fait de réduire les émissions de gaz carbonique n'aurait pas tellement d'incidence sur les changements climatiques. Ils ont soutenu que les théories scientifiques qui ont mené à

l'accord international de 1997 comportaient certaines lacunes.

Le ministre Anderson n'est pas d'accord. «Les scientifiques estiment que le taux de gaz carbonique dans l'atmosphère est 30 % plus élevé qu'avant la révolution industrielle, et on peut s'attendre à ce qu'il atteigne 100 %», a-t-il déclaré.

«La question n'est pas de savoir s'il y a des changements climatiques. Même le premier ministre [de l'Alberta] Ralph Klein semble accepter cela», a ajouté M. Anderson. «Ce que nous devons nous demander, c'est ce que nous pouvons faire pour améliorer la situation.»

En ratifiant le protocole de Kyoto, le Canada s'engagerait à réduire ses émissions de gaz à effet de serre à 6 % sous le niveau de 1990, d'ici 2012.

Il est normal qu'à l'approche de l'échéance prévue pour la ratification, certaines provinces — l'Alberta et l'Ontario — expriment des inquiétudes au sujet des pertes d'emplois et de l'impact économique négatif qui pourraient résulter de la ratification, dit M. Anderson.

Le ministre de l'Environnement doit rencontrer les leaders des provinces et des territoires la semaine prochaine afin de discuter de l'accord.

LE DEVOIR

LE MONDE

Chambre avec vue sur le Tigre

Les inspecteurs en désarmement disposeront en Irak d'un matériel plus sophistiqué qu'auparavant

AGENCE FRANCE PRESSE

New York — Les chefs des inspecteurs en désarmement de l'ONU se rendent à Bagdad en début de semaine prochaine pour remettre en route la machine après quatre ans d'interruption.

Le directeur exécutif de la commission de contrôle de vérification et d'inspection des Nations unies (COCOVINU), Hans Blix, doit retrouver ce week-end en Europe le chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Mohammed El Baradei, avec lequel il doit se rendre à Bagdad via Chypre lundi, accompagné d'une vingtaine de techniciens et de responsables qui les aideront à rouvrir les bureaux des inspecteurs, vides depuis quatre ans.

«Les techniciens installeront des liaisons radio sécurisées avec New York et vérifieront si les caméras vidéo qui y avaient été laissées sont toujours en état de marche», a déclaré une source à l'ONU connaissant bien le fonctionnement des missions d'inspection.

La première mission des inspecteurs en désarmement, l'UNSCOM, avait installé des caméras vidéo dans de nombreuses usines irakiennes, reliées à un système central à Bagdad.

L'équipe avancée des inspecteurs attendue lundi dans la capitale irakienne modernisera aussi le laboratoire resté dans les bureaux de l'UNSCOM, au dernier étage de l'hôtel Canal, à cinq km de Bagdad sur les bords du Tigre.

Ce laboratoire permet de tester des échantillons d'air et de terrain pour pouvoir éventuellement repérer des traces de composants chimiques à utilisation guerrière.

Toutefois les progrès technologiques intervenus depuis le départ de l'Irak de l'UNSCOM en 1998 permettent d'envisager désormais de faire ces analyses sur le terrain. «Les principaux progrès ont été accomplis dans le domaine de la miniaturisation, ce qui permettra de faire des analyses sur place plutôt que d'envoyer des échan-

tilons à Bagdad ou dans des laboratoires en dehors de l'Irak», a expliqué cette source. Des progrès similaires ont été accomplis dans le domaine de l'imagerie par satellite. «Les satellites commerciaux permettent de repérer un objet à 60 cm près, alors que la limite était de deux mètres quand nous avons commencé les inspections en 1991», a dit cet expert. «La nouvelle équipe disposera également de représentations sur ordinateur plus fidèles», a-t-il ajouté, en soulignant notamment la facilité d'utilisation des «webcams».

Les inspecteurs ont été sensibilisés au respect dû aux scientifiques irakiens

Tandis que les techniciens se mettront ainsi au travail, MM. Blix et El Baradei devraient s'entretenir avec de hauts responsables irakiens pour éclaircir quelques points encore flous dans les arrangements pratiques des inspections.

L'équipe avancée devra également remplacer des ordinateurs obsolètes et se procurer les nombreux véhicules tout-terrain, trois hélicoptères lourds et cinq hélicoptères légers réclamés par M. Blix.

Les inspecteurs eux-mêmes n'arriveront vraisemblablement pas avant le 25 novembre. Il y aura parmi eux de dix à douze scientifiques venant du siège de la COCOVINU, parmi lesquels des chimistes, des biologistes et des physiciens ayant de l'expérience dans la construction de missiles.

Ils ont tous été sensibilisés au respect dû aux scientifiques irakiens avec lesquels ils travailleront. «Il faut qu'ils comprennent ce que ça fait d'être inspecté», a dit cette source, soulignant que la résolution 1441 adoptée le 8 novembre par le Conseil de sécurité précise qu'il faut que les Irakiens coopèrent avec les inspecteurs.

«Les scientifiques et les techniciens irakiens sont des professionnels, ils ont fait beaucoup de choses pour leur pays, et souvent ils ont été soumis à d'énormes pressions», a souligné l'expert. On a le droit de ne pas être d'accord avec ce qu'ils font, mais ils méritent d'être respectés professionnellement.»

Washington craint de nouveaux attentats

Ben Laden a-t-il envoyé des messages codés sur les ondes d'al-Jazira?

AGENCE FRANCE PRESSE

Washington — Les États-Unis redoutaient hier des attentats terroristes imminents, en s'interrogeant sur la possibilité de messages secrets dans la cassette audio attribuée désormais avec quasi-certitude à Oussama ben Laden.

Si le message en arabe diffusé mardi par la chaîne de télévision al-Jazira est authentique, «alors nous sommes bien dans une ambiance de menaces accrues», a déclaré hier un responsable américain sous couvert de l'anonymat. Cela démontre l'intention de Ben Laden de «lancer d'autres attaques contre les États-Unis», a-t-il déclaré.

Les services de renseignement, qui ont perçu ces dernières semaines une intensification des

communications, des «bruissements» inquiétants mais diffus, s'attendent à une attaque prochaine, car le chef d'al-Qaïda a dans le passé agité des menaces avant de frapper, selon les experts.

La CIA et l'Agence nationale de sécurité (NSA) poursuivaient hier l'analyse de l'enregistrement sonore, dans lequel le locuteur islamiste parle des souffrances de l'Irak, se félicite d'attentats récents dans le monde et fulmine contre l'Amérique et ses alliés. «La Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Canada, l'Allemagne et l'Australie».

Le responsable de la sécurité intérieure auprès de la Maison-Blanche, Tom Ridge, a indirectement confirmé hier que ce message était celui de Ben Laden lui-même. Indiquant que le degré d'alerte aux États-Unis contre les

actes terroristes était toujours «élevé», Tom Ridge, qui s'exprimait devant des hommes d'affaires au département d'État, a noté: «Nous n'avons pas besoin d'autres rappels que les remarques mêmes de Ben Laden il y a 24 à 48 heures.»

«Un ennemi qui nous déteste»

Le président George W. Bush avait exprimé son inquiétude mercredi à propos d'un message grave pour nos amis et nos alliés. «Il y a un ennemi qui nous déteste» et le message diffusé par al-Jazira est «pris au sérieux», avait-il dit.

Le ministre de la Justice (Attorney general) John Ashcroft n'a pas écarté que le chef d'al-Qaïda ait caché sur la bande sonore des messages codés à l'intention de cellules de son réseau dans le monde pour qu'elles déclenchent des opérations. «Un effort très sérieux est donné non seulement à l'analyse de la bande mais aussi à son contenu et ce

qui pourrait avoir été signalé dans le vocabulaire employé sur la bande», a-t-il déclaré mercredi.

Le FBI avait lancé la semaine dernière «un avertissement sur des attaques possibles pendant le ramadan», le mois sacré musulman qui s'achèvera le 5 décembre, a rappelé M. Ashcroft. Le FBI, d'après son directeur Robert Mueller, a «accru ses efforts pour rechercher des groupes ou individus aux États-Unis [...] qui pourraient commettre des attentats». «Si la conclusion finale est que la voix est bien de Ben Laden [...] cela devrait nous placer en alerte supérieure», a estimé M. Mueller. Malgré la vigilance accrue, les autorités américaines ne savent pas où pourraient frapper les terroristes.

«Nous n'avons pas trouvé Ben Laden, nous n'avons pas fait de progrès concrets sur les autres aspects concernant al-Qaïda», a pour sa part accusé hier Tom Daschle, le chef de la majorité démocrate dans le Sénat sortant.



Tom Ridge

XIV^e congrès du Parti communiste chinois

Passage du témoin sans tribulations

AUDRA ANG ASSOCIATED PRESS

Pékin — Une nouvelle génération au pouvoir en Chine. Le congrès du Parti communiste chinois (PCC) qui s'est achevé hier à Pékin a consacré le renouvellement de la quasi-totalité de ses dirigeants, dont le président Jiang Zemin, et l'ouverture du PCC aux classes montantes comme les entrepreneurs privés.

Secrétaire général du comité central depuis 1989, Jiang Zemin, «noyau de la troisième génération de la direction du Parti communiste chinois» ne figure «pas au nouveau comité central du parti élu ce matin», a rapporté l'agence officielle Chine Nouvelle. Comme prévu, cinq autres membres de la direction du Parti, dont le premier ministre Zhu Rongji, n'ont pas été reconduits dans leurs fonctions, à l'exception du vice-président Hu Jintao.

Encore peu connu, cet homme d'appareil de 59 ans doit être élu secrétaire général aujourd'hui. Puis Jiang Zemin lui passera le relais à la tête de l'État en mars 2003, selon un scénario décidé depuis longtemps déjà par le défunt numéro un chinois Deng Xiaoping.

Hu Jintao, selon les rares personnes qui l'ont déjà rencontré, est un apparatusik neutre et compétent. Faisant preuves des qualités jugées indispensables à la vie politique chinoise — loyauté, discrétion, conformisme — il s'est abstenu de toute déclaration ou prise de position susceptible d'obérer ses chances d'accéder aux plus hautes fonctions.

Rien dans sa biographie officielle ne laisse entrevoir de réalisations majeures, même si l'on sait qu'il a été coopté par Deng Xiaoping

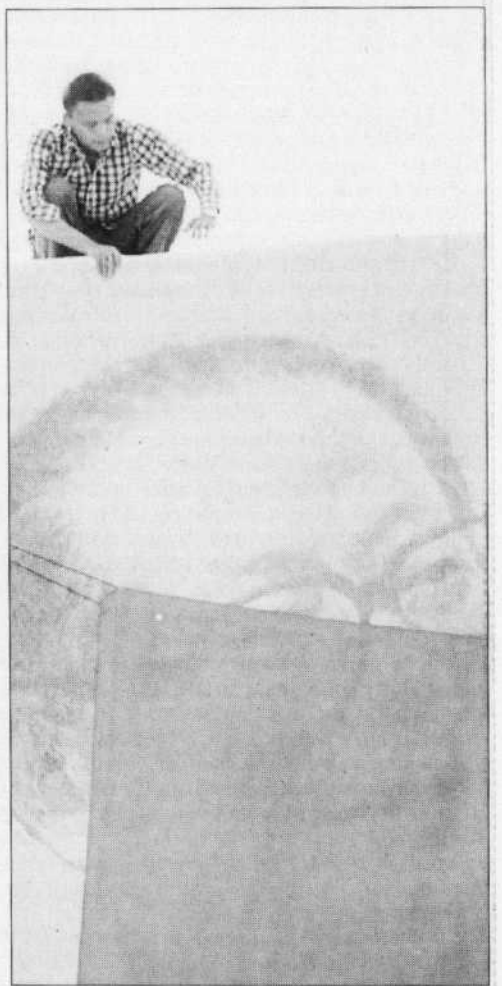
pour succéder à Jiang et qu'il s'est illustré dans la répression sanglante de manifestations au Tibet en 1989.

La composition complète de la nouvelle équipe sera connue aujourd'hui, et on saura à cette occasion si Jiang Zemin conservera ou non un poste de pouvoir, celui de président de la Commission militaire centrale, chapeautant l'armée. De nombreux observateurs estiment que M. Jiang, comme Deng Xiaoping autrefois, devrait de toute façon rester influent en coulisses et peser sur certaines des décisions de son successeur désigné.

Il a installé des protégés à divers postes importants et réussi à faire entériner par le PCC, au cours de ce XVI^e congrès, sa doctrine des «trois représentativités». Le parti reste à «l'avant-garde de la classe ouvrière» mais pourra désormais représenter d'autres catégories d'une société de plus en plus capitaliste, comme les entrepreneurs.

La doctrine des «trois représentativités» signifie que le parti se doit de représenter les forces productives de pointe, la culture la plus moderne et les intérêts de la majorité de la population. Ce dernier point permet de jeter aux orties sans le dire la «lutte des classes» chère au marxisme classique. L'objectif est de permettre l'avènement en Chine d'une «culture socialiste avancée».

La tâche principale des 2114 délégués réunis à Pékin était d'avaliser le renouvellement des 193 sièges du comité central du PCC. Le comité central doit désigner à son tour les 21 membres du bureau politique, dont sont issus les sept membres du comité permanent de ce politburo.



REUTERS

À Haïkou, dans la province de Haïnan, un ouvrier installait hier un portrait géant de Jiang Zemin, qui quitte son poste de secrétaire général du Parti communiste chinois et qui, très probablement, quittera au printemps prochain la présidence de la République.

Écosociété au salon séances de signatures

Michel Chossudovsky

GUERRE ET MONDIALISATION

Dimanche 17 novembre de 10h à 12h
de 16h30 à 18h

Omar Aktouf

LA STRATÉGIE DE L'AUTRUCHE

Vendredi 15 novembre de 15h à 18h
Dimanche 17 novembre de 15h à 18h

Zehira Houfani-Berfas

LÉTTRE D'UNE MUSULMANE AUX NORD-AMÉRICAINES

Vendredi 15 novembre de 16h à 18h
Dimanche 17 novembre de 16h à 18h

Pierre Mouterde

QUAND L'UTOPIE NE DÉSARME PAS

ADQ: VOIE SANS ISSUE

Samedi 16 novembre de 19h à 21h
Dimanche 17 novembre de 10h à 12h

J.-Claude St-Onge

DIEU EST MON COPILOTE

ADQ: VOIE SANS ISSUE

Vendredi 15 novembre de 19h à 21h
Samedi 16 novembre de 16h à 19h

Serge Mongeau

LA SIMPLICITÉ VOLONTAIRE, PLUS QUE JAMAIS

Vendredi 15 novembre de 19h à 21h
Samedi 16 novembre de 10h30 à 16h
de 19h à 21h
Dimanche 17 novembre de 14h à 16h

Marcel Sévigny

TRENTE ANS DE POLITIQUE MUNICIPALE

Samedi 16 novembre de 9h à 12h30
Dimanche 17 novembre de 9h à 12h30
Lundi 18 novembre de 9h à 12h30

LES ÉDITIONS **Écosociété**
www.ecosociete.org

KIOSQUE
O-6

HAÏTI

Amnesty International dénonce les attaques contre la presse

ASSOCIATED PRESS

Paris — Amnesty International dénonce dans un rapport publié aujourd'hui des actes d'intimidation et de violence visant les journalistes, traduisant une régression de la liberté d'expression qui a «de graves répercussions sur le respect général des droits de l'homme en Haïti».

L'organisation estime que «les autorités ne prennent que des mesures insuffisantes pour enquêter sur ces événements et assurer la protection des professionnels des médias» et que «cette situation met en danger les progrès constatés dans le domaine de la liberté d'expression depuis le retour à l'ordre démocratique, huit ans auparavant».

Amnesty souligne par exemple que l'enquête sur les meurtres en avril 2000 de Jean Dominique, journaliste à Radio Haïti Inter, et de Jean-Claude Louissaint, gardien de la station, «n'a redémarré que récemment, après s'être trouvée au point mort en raison d'incertitudes sur la personne chargée de la faire progresser». Les auteurs rappellent aussi que les investigations sur le meurtre en 2001 de Brignol Lindor, directeur de l'information de radio Echo 2000, ne sont pas terminées.

Sont également cités des «cas de menaces et d'actes de violence récents visant des journalistes, dont certains ont été forcés de quitter le pays ou d'entrer dans la clandestinité». Jean-Robert François et Henry Fleurimond, se seraient ainsi «temporairement cachés après avoir reçu des menaces de groupes progouvernementaux aux Gonaïves les accusant de partialité dans leurs reportages».

Joseph Claudy Milord, directeur de Radio Saca à Grand Goâve, «aurait été frappé par le maire de la ville, furieux que la radio ait mentionné son implication présumée dans des transactions foncières locales».

«Ne pas mener d'enquête exhaustive sur ces agressions ainsi que d'autres, également graves, et ne pas traduire leurs responsables en justice équivalait à diffuser un message dangereux qui présente les journalistes comme des cibles légitimes et contribue au climat d'hostilité déclarée et de violence à leur égard», prévient Amnesty International.

Et de conclure que «les autorités haïtiennes doivent prendre position, avec fermeté et sans condition, en faveur de la liberté d'expression, et condamner publiquement tous les actes de violence physique ou verbale à l'égard des journalistes».

Des cas de menaces et de violences récents sont cités

Après leur échec électoral

Les démocrates américains mettent le cap à gauche

JEAN-LOUIS SANTINI AGENCE FRANCE PRESSE

Washington — Après leurs mauvais scores aux dernières élections législatives, les démocrates américains ont choisi hier de mettre le cap à gauche, en élisant la Californienne Nancy Pelosi comme chef de file de leur parti à la Chambre des représentants.

Son élection fait de cette représentante de 62 ans la première femme à avoir une responsabilité aussi élevée au Congrès. Elle succédera en janvier, lorsque la nouvelle Chambre prendra ses fonctions, au démocrate Dick Gephardt (Missouri), un centriste qui a décidé de ne plus briguer ce poste qu'il occupait depuis huit ans.

La représentante Marcy Kaptur, 56 ans (Ohio), une réformatrice déclarée, était également en lice pour le poste de leader de la minorité ainsi que le représentant noir du Tennessee Harold Ford, 32 ans qui se présentait comme un centriste de la nouvelle génération.

«Les démocrates tirent les leçons de leur déconfiture électorale du 5 novembre, qui a montré que le message centriste ne fait plus recette», a expliqué Larry Sabato, directeur de l'Institut d'études politiques de l'Université de Virginie. Ils ont perdu du contrôle du Sénat et vu leur minorité fondre de cinq sièges à la Chambre lors de ces élections.

Nombre d'élus démocrates de la Chambre ont en effet conclu qu'ils se-

raient plus efficaces politiquement en offrant une alternative claire aux idées et programmes défendus par le président George W. Bush et ses alliés républicains, qui vont contrôler en janvier les deux chambres du Congrès, a relevé le politologue.

Ces démocrates ont aussi été très irrités quand Dick Gephardt, un prétendant à la Maison-Blanche en 2004, a décidé quasiment seul d'aider George W. Bush à faire adopter sa résolution sur l'Irak au Congrès. Il comptait ainsi faire preuve de fermeté sur les questions de sécurité nationale dans l'espoir d'en bénéficier lors de la prochaine présidentielle. L'ère des «nouveaux démocrates» ou centristes, qui avaient connu leur avènement en 1992 avec l'élection de Bill Clinton à la Maison-Blanche, paraît être terminée, a estimé M. Sabato.

La majorité du groupe démocrate de la Chambre se situe à gauche, la véritable base électorale du parti, a encore expliqué ce centriste. Il a rappelé que la plupart d'entre eux avaient voté en octobre contre la résolution donnant les pleins pouvoirs au président George W. Bush pour lancer une attaque éventuelle contre l'Irak. Mais les tenants du mouvement centriste, comme le représentant du Texas Martin Frost, estiment que ce virage à gauche pourrait faire fuir encore plus les voix centristes jugées déterminantes pour faire basculer l'élection en leur faveur dans un électoral divisé en deux blocs de force égale.


L'environnement rêvé pour réfléchir
à l'éternelle question :
« Le moteur est-il en marche ou 'pas ? »

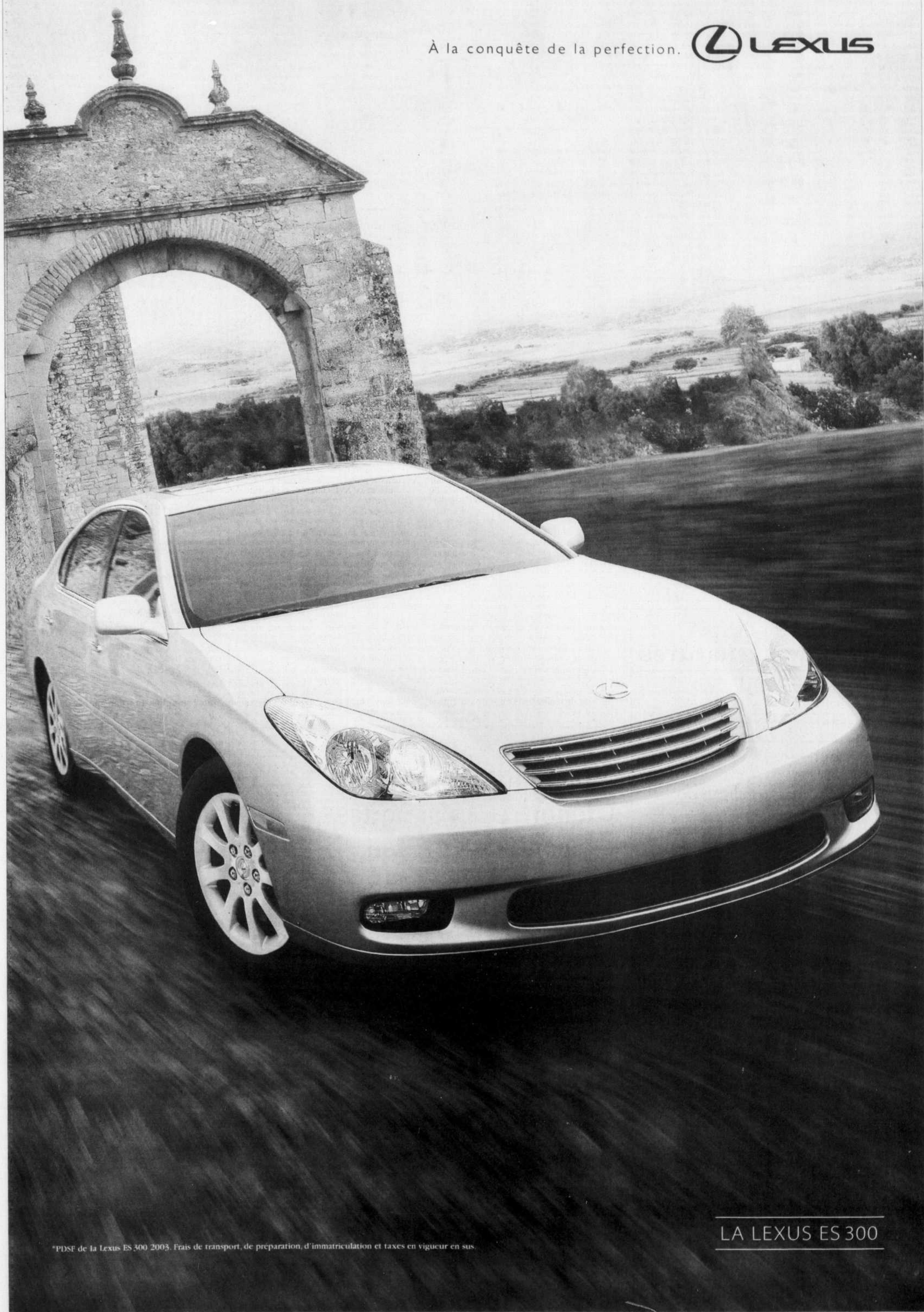
Lorsque vous prenez place à bord de la nouvelle ES 300 et que vous fermez la portière, le son est à peine perceptible. Mais l'effet est impressionnant. Vous échappez si soudainement et si admirablement aux clameurs du monde extérieur que c'est un peu comme si vous refermiez la porte d'une chambre forte. Un sentiment d'évasion et d'émerveillement vous envahit à mesure que vous vous installez confortablement. Vous baignez dans une atmosphère d'une élégance discrète, qui ne se retrouve généralement qu'au sein d'une suite

présidentielle ou d'un jet privé. Des caractéristiques à la fine pointe de la technologie comme la climatisation automatique à filtration de l'air et le système audio optionnel Mark Levinson se mêlent harmonieusement à la beauté naturelle du noyer et du cuir, créant un environnement calme et sensuel. Environnement qui atteint son apogée lorsque vous mettez le moteur en marche.

Pour contacter un concessionnaire Lexus ou en savoir plus :
1 800 26-LEXUS • www.lexus.ca

LA LEXUS ES 300 ~ À PARTIR DE 43 800 \$*

À la conquête de la perfection.  LEXUS



*PDSF de la Lexus ES 300 2003. Frais de transport, de préparation, d'immatriculation et taxes en vigueur en sus.

LA LEXUS ES 300

LE MARCÉ BOURGÈS

Table of stock market data with columns for stock name, volume, bid, ask, and price. Includes sections for 'A', 'B', 'C', 'D', 'E', 'F', 'G', 'H', 'I', 'J', 'K', 'L', 'M', 'N', 'O', 'P', 'Q', 'R', 'S', 'T', 'U', 'V', 'W', 'X', 'Y', 'Z'.

TORONTO

LES COTES TORONTO NEW YORK. Includes Dow Jones at 8542.13, Toronto 3670.91, and New York 117.90. Features a 'DOLLAR OR' section with a -0.01 change.

LES DEVICES

Table of foreign exchange rates for various countries including Africa, Asia, Europe, and the Americas. Lists currency names and their corresponding exchange rates.

COUP D'ŒIL



La Bourse de Toronto

Table of market indices and their values. Includes Standard & Poors TSX, Canadian SmaCap, Canadian MidCap, 60 Index, Cdn Capped Index, Cdn Consumer Discretionary, Cdn Consumer Staples, Cdn Div Metals & Mining, Cdn Energy, Cdn Financials, Cdn Gold, Cdn Health Care, Cdn IT, Cdn Industrials, Cdn Materials, Cdn Real estate, Cdn Telecom Services, and Cdn Utilities.

Canadian Venture

Table of Canadian Venture indices: S&P CDNX (11942), 945.80, and +0.43 0.0.

Le Marché Américain

Table of US market indices: 30 Industrielles (267379), 20 Transports (16525), 15 Services publics (25128), 65 Dow Jones Composite (309033), Composite NYSE (+478.70), Index AMEX (+819.09), S&P 500 (+904.27), and NASDAQ (+1411.52).

Les plus actifs de Toronto

Table of the most active stocks in Toronto, listing company names, volume, bid, ask, and price.

Les plus actifs du Canadian Venture

Table of the most active stocks in the Canadian Venture market, listing company names, volume, bid, ask, and price.

Les plus actifs du Canadian Venture

Table of the most active stocks in the Canadian Venture market, listing company names, volume, bid, ask, and price.

INDICES QUÉBEC

Table of Quebec market indices: 14 novembre 2002, Fermeture, Variation journalière, Variation mensuelle (%), and Variation depuis le 10-10-02.

TRANSIGE EN FONDS AMÉRICAINS

Table of American fund performance: Agnès F, BM 10, CIBC 20, CIBC 22, CIBC 25, CIBC 28, CIBC 30, CIBC 32, CIBC 35, CIBC 38, CIBC 40, CIBC 42, CIBC 45, CIBC 48, CIBC 50, CIBC 52, CIBC 55, CIBC 58, CIBC 60, CIBC 62, CIBC 65, CIBC 68, CIBC 70, CIBC 72, CIBC 75, CIBC 78, CIBC 80, CIBC 82, CIBC 85, CIBC 88, CIBC 90, CIBC 92, CIBC 95, CIBC 98, CIBC 100.

AUTRES DÉSIGNÉS

Table of other designated funds: Agnès F, BM 10, CIBC 20, CIBC 22, CIBC 25, CIBC 28, CIBC 30, CIBC 32, CIBC 35, CIBC 38, CIBC 40, CIBC 42, CIBC 45, CIBC 48, CIBC 50, CIBC 52, CIBC 55, CIBC 58, CIBC 60, CIBC 62, CIBC 65, CIBC 68, CIBC 70, CIBC 72, CIBC 75, CIBC 78, CIBC 80, CIBC 82, CIBC 85, CIBC 88, CIBC 90, CIBC 92, CIBC 95, CIBC 98, CIBC 100.

www.marketvisionplus.com

Ne jouez plus à pile ou face avec la bourse

Initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de F.T.R.C.

Indice - Québec (en \$) www.iq30-15.00

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Nasdaq devra rembourser
12 millions à Québec

L'implantation du site d'affaires montréalais tarde trop

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Nasdaq restera bel et bien à Montréal, mais la société américaine devra rembourser 12 millions au gouvernement du Québec parce que l'implantation de son site d'affaires montréalais tarde trop.

L'entente signée mercredi soir entre les dirigeants de la Bourse électronique américaine et des responsables du gouvernement québécois prévoit en effet le remboursement de la subvention versée en avril 2001. L'entreprise s'engage également à demeurer au pays encore cinq ans. Nasdaq continuera cependant de bénéficier d'une exemption d'impôt sur le revenu, sur la taxe sur le capital et sur la masse salariale jusqu'en 2011.

« Cette entente démontre leur vo-

lonté de rester ici et notre volonté de les aider, explique l'attachée de presse de la ministre des Finances, Nicole Bastien. Ils ont choisi de fermer ailleurs [Japon], mais ils ont choisi de rester ici compte tenu des marchés. »

De plus, « le gouvernement québécois continuera de collaborer avec Nasdaq, notamment par l'entremise de la législation et de la réglementation », ajoute Nicole Bastien. À titre d'exemple, elle explique que l'appel public à l'épargne lors de l'ouverture de la Bourse électronique pourrait nécessiter des ajustements. « Mais il est trop tôt pour entrer dans les détails, il faut attendre de voir leur projet. »

La subvention de Québec devait financer une partie des coûts d'installation de Nasdaq Canada au centre-ville. Le projet comprenait, entre autres, le

branchement d'un écran montréalais Nasdaq permettant d'observer en direct les cotes et les nouvelles provenant de la Bourse de New York.

Projet par projet

Mais voilà, les dirigeants ont reporté à deux reprises la seconde phase de développement du projet. Et mercredi, le vice-président exécutif de Nasdaq, Dean Furbush, confiait au Devoir qu'il ne voulait « plus mettre l'accent sur les phases » et y aller plutôt projet par projet. « Nous sommes Nasdaq. Nous voulons être au Canada car c'est un endroit qui est intrinsèquement connecté avec le marché américain et c'est un marché important que nous pouvons desservir. »

Pour le moment, les courtiers canadiens qui sont membres de Nasdaq ont uniquement le droit

de transiger des titres américains en argent américain. Le but ultime serait de permettre à des entreprises canadiennes de s'inscrire à la cote de la Bourse électronique et d'échanger leurs actions en dollars canadiens ou américains. M. Furbush a indiqué que l'idée était présentée à l'étude et que l'on examinerait de trimestre en trimestre si le volume d'affaires justifiait cette mesure.

La filiale canadienne de Nasdaq a été lancée le 26 avril 2000. Le gouvernement québécois avait alors signé une entente avec les patrons de la Bourse électronique américaine. L'effondrement des marchés et l'éclatement de la bulle des entreprises liées à la technologie ont, selon les dirigeants de l'entreprise, retardé le développement de Nasdaq Canada.



REUTERS

EN BREF

Les Fêtes seront
prolongées
chez Domtar

(PC) — Devant une hausse de ses inventaires et une baisse des prix, Domtar a décidé de suspendre pour deux semaines supplémentaires en janvier ses activités de sciage à Lebel-sur-Quévillon, Matagami et Malartic. Les autres scieries de Domtar seront fermées selon les procédures habituelles, du 20 décembre au 6 janvier. L'usine de pâte de Lebel-sur-Quévillon, elle, verra sa production interrompue du 21 décembre au 19 janvier. Domtar indique qu'elle respectera son engagement de planifier sa production en fonction des besoins de ses clients. Quelque 300 employés de l'usine de pâte de Lebel-sur-Quévillon et environ 400 employés qui travaillent dans les usines de sciage seront touchés par ces mesures.

CIBC cesse
ses opérations
par Internet

(PC) — La banque CIBC a annoncé hier qu'elle cesse ses opérations bancaires électroniques aux États-Unis effectuées par l'entremise de CIBC National Bank et Amicus FSB. Dans un communiqué, la CIBC affirme, comme elle l'avait fait précédemment, que la mesure a été prise parce que ces activités n'atteignaient pas les objectifs financiers fixés. Cette décision est assujettie à l'approbation des organismes de réglementation. CIBC National Bank fournit des services financiers sous la marque Marketplace Bank, et Amicus FSB propose des services financiers sous la marque Safety Select Bank.

Les revenus
de Shermag
augmentent

(Le Devoir) — Les revenus bruts de Shermag pour le deuxième trimestre terminé le 4 octobre ont connu une hausse de 14,3 % pour s'établir à 45,1 millions, ce qui les porte après six mois à 90,7 millions, comparativement à 75,3 millions l'année dernière. Le bénéfice net du trimestre a bondi de 73 %, s'établissant à 3,6 millions, ou 26 ¢ par action, en regard de 2,1 millions, ou 15 ¢ par action. Pour le premier semestre, le bénéfice net a atteint 6,9 millions, ou 51 ¢ par action, comparativement à 2,1 millions, ou 16 ¢ par action, il y a un an.

HSBC acquiert
Household

(Reuters) — Le groupe bancaire britannique HSBC a annoncé hier l'acquisition de l'américain Household International, spécialisé dans le crédit à la consommation, pour un montant de 14 milliards payé en actions. Avec ce rachat, HSBC renforce significativement sa présence aux États-Unis et dans le crédit à la consommation, ce qui était l'un des objectifs de la banque britannique. Le rachat de Household, qui compte 1400 agences dans 46 États, lui apporte 50 millions de consommateurs dans le monde et 101 millions de dollars d'actif.

Résultats records
pour Axcan

(Le Devoir) — Axcan Pharma a annoncé une augmentation de son revenu net de 27 %, à 133,2 millions \$US, pour l'exercice financier 2002. Le bénéfice net s'est quant à lui établi à 20,9 millions \$US, ou 50 ¢US par action, en hausse de 82 % comparativement à l'exercice financier 2001.

Temps partagé
à Prévost Car

(Le Devoir) — Les membres de la section locale 1044 du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA-FTQ) employés à l'usine Prévost Car de Sainte-Clair ont convenu d'une entente sur le travail partagé. On tente ainsi d'éviter près de 200 mises à pied annoncées par l'employeur pour faire face à la baisse du carnet de commandes. L'entente, conclue entre les 1000 travailleurs et la direction de Prévost Car, prévoit que chaque travailleur accepte de réduire son temps de travail à trois ou quatre jours par semaine et de chômer les jours restants. Ces jours chômés seraient compensés par l'assurance-emploi, à 55 % du salaire admissible de chaque employé.

Baisse de 0,4 % en septembre

Les ventes
de véhicules neufs
ont fléchi

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Après un bond de 4,1 % au mois d'août, les ventes de véhicules neufs au Canada ont légèrement fléchi, soit de 0,4 %, en septembre dernier.

Le nombre d'unités vendues a atteint 145 462, ce qui, malgré la baisse, constitue un niveau élevé selon Statistique Canada. La légère baisse de septembre est due au recul de 0,9 % du côté des ventes de camions alors que les ventes de voitures particulières sont restées stables.

Fait à noter, les ventes de voitures de construction nord-américaine ont reculé de 1,4 % en septembre après avoir crû de 7,4 % en août. À l'inverse, les ventes de voitures particulières construites outre-mer ont progressé de 3,5 % après avoir enregistré un repli de 4,4 % en août.

En septembre, le nombre de véhicules automobiles neufs vendus à l'échelon provincial n'a pas beaucoup changé par rapport à août, sauf au Manitoba, où une baisse de 8,4 % a été enregistrée. Les ventes n'ont progressé que dans trois provinces, soit à Terre-Neuve-et-Labrador, où la hausse a été de 1,1 %, au Québec, qui a enregistré une augmentation de 1 %, et à l'Île-du-Prince-Édouard, qui a affiché un gain de 0,7 %. Elles sont restées pratiquement inchangées en Ontario et en Alberta et ont reculé de 1,3 % au Nouveau-Brunswick.

Statistique Canada ajoute que les données provisoires du secteur de l'automobile indiquent que les ventes de véhicules automobiles neufs se sont accrues en octobre, surtout en raison de l'augmentation des ventes de camions.

Les fonds communs
de placement
remontent la pente

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Dans son rapport mensuel sur les rendements des fonds communs de placement canadiens, la firme de cotation Morningstar Canada indique que plus des deux tiers des fonds ont entamé une remontée en octobre.

Dans l'ensemble, 22 des 32 indices Morningstar se situaient en territoire positif au mois d'octobre. Le mois dernier, Morningstar Canada soutenait que septembre avait été une hécatombe, 83 % des fonds communs de placement ayant perdu de l'argent.

En octobre, l'indice Morningstar Science et Technologie menait l'ensemble des indices avec un gain de 13,2 %. La technologie a également revigoré l'indice des actions améri-

caines avec une hausse de 5 %. Pour sa part, l'indice Morningstar des actions canadiennes ne s'est majoré que de 1,3 %.

L'indice des métaux précieux a enregistré la pire performance en s'effeuillant de 10,2 %. Les actions japonaises et les actions Asie-Pacifique ont terminé la ronde des trois pires indices avec des reculs respectifs de 8,1 et 3,2 %.

Par ailleurs, selon l'étude de Morningstar Canada, la Corporation financière Mackenzie demeure la société affichant le plus grand nombre de fonds cinq étoiles. Depuis le mois dernier, elle en a ajouté trois à son palmarès pour porter son total à 27 fonds. CI Mutual Funds arrive en deuxième position avec 24 fonds cinq étoiles.

Pour 205 millions

La Canada-Vie
acquiert SALI

PRESSE CANADIENNE

Toronto — La Corporation financière Canada-Vie vient de conclure une entente pour l'acquisition des activités allemandes en assurance-vie de la division irlandaise de la société Prudential UK pour 205 millions.

Le revenu-primaires du bloc d'affaires de la Prudential en Allemagne, qui porte le nom de SALI, était d'environ 152 millions en 2001.

Canada-Vie indique que l'impact de cette acquisition devrait être neutre la première année en raison des coûts associés à l'intégration. L'entreprise prévoit par la suite un effet positif sur ses bénéfices d'environ 4 ¢ par action, soit

un total de sept millions, en 2004.

Le vice-président principal de Canada-Vie pour la division de l'Irlande, Tom Barry, a affirmé que cette acquisition fait de Canada-Vie Europe une des cinq plus importantes compagnies en matière de marché lié au courtage et un chef de file dans le domaine de l'assurance contre le risque de maladie grave. À l'heure actuelle, la société SALI emploie 232 personnes pour ses activités allemandes, dont 167 travaillent à son bureau de Francfort et 65 au bureau de la Prudential à Dublin. Pour sa part, Canada-Vie compte, pour ses activités en Allemagne, sur 41 employés administratifs à Dublin et sur 47 personnes à ses bureaux de Cologne.

Malgré des coûts élevés

Air Canada a trouvé
son rythme de croisière

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Selon son président Robert Milton, Air Canada a trouvé sa taille minceur et est devenu bien plus efficace, avec de bonnes perspectives, en dépit du marché difficile de l'aviation.

« Partout où nous pouvons contrôler les coûts, nous le faisons avec succès », a affirmé M. Milton hier lors d'un colloque sur les transports tenu en Floride et diffusé sur Internet.

Le transporteur, qui se relève d'une gigantesque perte de quelque 900 millions suivant les attaques terroristes de septembre 2001, est redevenu rentable avec un bénéfice net de 125 millions au troisième trimestre, échu le 30 septembre dernier. Il reconnaît toutefois qu'Air Canada doit composer avec des coûts élevés pour les assurances, la location des avions — la plupart ont été vendus afin de réduire la dette — et le fait que la clientèle est rebutée par les nouveaux frais et les tracas de la sécurité.

Au sujet de la dette, M. Milton a ajouté que la compagnie doit en rembourser 426 millions au cours des 12 prochains mois. Par contre, toutes les livraisons d'avions prévues en 2003 et 2004 sont déjà fi-



REUTERS

Robert Milton: « Je crois que nos progrès vont nous amener à une rentabilité accrue à mesure que passeront les trimestres. »

nancées, a dit le président. Air Canada dispose de quelque 900 millions en liquidités ou facilités de crédit et possède pour 2,5 milliards d'actif libre d'hypothèque. « Tout cela donne un tableau d'ensemble très gérable, conservateur même. Je

crois que nos progrès vont nous amener à une rentabilité accrue à mesure que passeront les trimestres », a dit M. Milton.

Hier à la Bourse de Toronto, l'action Air Canada a grimpé de 25 ¢ pour terminer à 5,67 \$.

Troisième trimestre

Le bénéfice de Power Corporation
diminue de 14 %

PRESSE CANADIENNE

En raison notamment d'une charge de 42 millions liée à la multinationale allemande Bertelsmann, Power Corporation a vu son bénéfice net diminuer de 14 % au troisième trimestre.

Le bénéfice net de Power Corporation s'est établi à 130 millions au troisième trimestre de l'exercice 2002, soit 56 ¢ par action, comparativement à 151 millions pour le troisième trimestre 2001, soit 67 ¢ par action. Le résultat du troisième trimestre 2002 comprend une charge de 42 millions qui représente la quote-part de Power Corporation d'une charge de 62 millions inscrite par la Corporation financière Power.

Dans un communiqué transmis hier, Power Corporation a fait savoir que le bénéfice net du troisième trimestre 2001 comprenait également un certain nombre d'éléments non récurrents, comme une quote-part de 40 millions de charges inscrites par la Great-West Lifeco. Ce résultat comprenait également un amortissement des écarts d'acquisition de 21 millions. Or, en vertu de nouvelles règles comptables, ces écarts d'acquisition ne sont plus amortis. Power Corporation a donc préféré comparer les bénéfices d'exploitation, soit 172 millions pour le troisième tri-

mestre 2002 et 175 millions pour le troisième trimestre 2001. La diminution n'est que de 1,7 %.

Les revenus de Power Corporation ont augmenté de 10 %, passant de 4,5 milliards au troisième trimestre 2001 à près de cinq milliards au troisième trimestre 2002.

Pour sa part, la Corporation financière Power a vu ses revenus augmenter de 11 %, passant de 4,4 milliards à 4,9 milliards. Son bénéfice d'exploitation a augmenté de 15 %, passant de 237 millions à 272 millions. En raison notamment de la charge de 62 millions liée à Bertelsmann, la progression a été beaucoup moins élevée pour le bénéfice net: il est passé de 206 millions, ou 57 ¢ par action, à 210 millions, ou 57 ¢ par action.

L'institution financière a augmenté son dividende trimestriel de 2 ¢ l'action ordinaire, ou 7,7 %, pour le porter à 28 ¢.

Pour les neuf premiers mois de 2002, le bénéfice net de la Corporation financière Power a atteint 744 millions, comparativement à 700 millions pour la même période de l'exercice précédent. Celui de Power Corporation se chiffre à 496 millions pour les neuf premiers mois de 2002, comparativement à 538 millions.

Marchés boursiers

Toronto grimpe avec les statistiques
américaines sur la consommation

REUTERS

Toronto — La Bourse de Toronto a terminé en hausse hier grâce à la vigueur des titres technologiques et aux données américaines sur le commerce de détail, qui ont donné de l'espoir aux investisseurs à propos de l'avenir rapproché de l'économie canadienne.

L'indice phare S&P/TSX a pris 69,13 points, ou 1,1 %, à 6370,91. A

New York, le même optimisme a poussé le Dow Jones en hausse de 143,64 points, soit 1,7 %, à 8542,13, et l'indice S&P 500, de 21,74 points, ou 2,5 %, à 904,27. Le Nasdaq composé a pris 50,18 points, ou 3,7 %, à 1411,52.

Les ventes au détail américaines hors automobiles ont augmenté de 0,7 % en octobre contre une hausse moyenne de 0,3 % attendue par les économistes. Les dépenses des consommateurs représentent envi-

ron les deux tiers de l'économie américaine. L'économie canadienne exporte massivement vers les États-Unis et tout ralentissement américain fait trembler les investisseurs canadiens.

Neuf des dix sous-groupes du TSX ont terminé en hausse, menés par le bond de 4,9 % des titres de technologies de l'information et de 2 % des titres financiers, qui sont très lourds à la Bourse de Toronto.

ÉDITORIAL

Prudence
ou paranoïa?

Après la diffusion d'un message attribué à Oussama ben Laden et menaçant les alliés des États-Unis de représailles pour avoir bombardé l'Afghanistan, la publication d'une liste de vingt sites canadiens susceptibles d'être l'objet d'une attaque terroriste est venue raviver les craintes des Canadiens. Tant mieux si ces événements incitent les autorités à se tenir en alerte, mais méfions-nous des opérations médiatiques amplifiées qui ne profitent qu'aux défenseurs d'un renforcement des contrôles policiers sur nos vies.

Hier, à la une de deux quotidiens conservateurs du groupe CanWest, *The Province* et *The National Post*, on reproduisait une liste de vingt sites dont on prétendait qu'ils avaient été désignés par les services de sécurité des États-Unis comme cibles possibles pour les militants d'al-Qaïda. Parmi ces sites, quelques-uns sont québécois, dont la Place Ville-Marie. Le journaliste ne révélait évidemment pas sa source d'information mais affirmait que cette liste devait être remise aux autorités canadiennes par le secrétaire d'État Colin Powell, en visite au pays hier. Colin Powell a nié l'existence même d'une telle liste, dont il a dit avoir pris connaissance en lisant les journaux.

Canular à saveur idéologique, comme les journaux de la famille Asper les aiment de plus en plus, ou fuite surprenante orchestrée par Washington dans le but de contrer les réticences canadiennes à la campagne antiterroriste américaine, l'effet est le même: les Canadiens, et les Québécois dans une moindre mesure, ont été touchés par l'hypothèse d'une même vague d'attaque d'al-Qaïda chez eux.

Cela étant, si on voulait dresser un inventaire exhaustif des cibles potentielles, ce n'est pas une vingtaine de lieux qui apparaîtrait sur la liste mais des centaines au pays et des milliers à travers le monde. Cet exercice, les autorités l'ont entrepris depuis le 11 septembre 2001. Pourtant, rien ne nous assure que la détermination d'un groupe d'individus fanatiques ne viendrait pas facilement à bout du plus efficace et du plus étanche des systèmes de sécurité du monde. Au

cours des derniers mois, des terroristes se sont attaqués à un pétrolier français au Yémen, à une discothèque fréquentée par des touristes à Bali et à des militaires américains isolés au Koweït, sans oublier la prise d'otages par des rebelles tchétchènes à Moscou.

En revanche, on se rappellera que la tempête de poudre blanche qui avait provoqué la panique partout en Occident au lendemain du 11 septembre 2001 n'était pas le fait d'islamistes radicaux mais plus certainement d'Américains détraqués. De même pour l'épisode récent des tireurs fous de Washington, deux paumés pure Américain en mal de sensations fortes et d'un instant de célébrité...

Hier, dans la même presse militante de la famille Asper, des «experts» triés sur le volet pour leur orientation proaméricaine se prononçaient en faveur d'un resserrement supplémentaire des contrôles aux frontières. L'un d'eux, l'avocat Peter Reikai, auteur d'une étude publiée par le C. D. Howe Institute, proposait que les autorités de l'immigration canadienne ne perdent jamais de vue ce que deviennent les quatre millions de visiteurs qui entrent au pays chaque année. Une pure folie! Imaginons ce qui nous attendrait, nous Canadiens, à notre arrivée aux frontières de n'importe quel pays dont les ressortissants auraient subi ce genre de traitement chez nous...

Le Canada n'a pas le choix: à cause de la présence à nos frontières de la première puissance mondiale dont la névrose paranoïaque est bien connue, à cause aussi de notre appartenance au monde occidental tant haï par les islamistes radicaux, nous serions inconscients de ne pas mettre en place les mesures préventives que la situation impose. De là à laisser nos propres fanatiques de la sécurité profiter de la situation pour accentuer les contrôles sur la vie d'une majorité de citoyens et de visiteurs étrangers, il y a un pas à ne pas franchir.

jrnsanfacon@ledevoir.ca

Et le développement
durable?

Il y a deux ans, le gouvernement québécois, à la suite des recommandations de la commission Beauchamp sur la gestion de l'eau, s'engageait à rédiger une politique de l'eau. Les lecteurs de *Devoir* ont pu prendre connaissance, ces deux derniers jours, d'une version préliminaire de cette politique que l'on se gardera de juger trop rapidement puisque des amendements pourront y être apportés d'ici à ce qu'elle soit rendue publique. Du moins, il faut l'espérer, car certaines corrections s'imposent.

Au cœur de cette politique se retrouve l'idée de la gestion de l'eau par bassins versants. Seraient créés 33 organismes de bassins ayant pour mandat la confection d'un plan directeur de l'eau pour leur territoire hydrographique. L'organisme de bassin permettra de réunir utilisateurs et gestionnaires de cette ressource dans un esprit de concertation. L'idée n'est pas neuve et a fait ses preuves dans plusieurs pays qui ont opté pour ce mode de gestion intégrée de la ressource hydrique.

Il y a longtemps que le Québec aurait dû opter pour cette approche, dont les environnementalistes québécois se sont faits les promoteurs depuis près de 20 ans comme le meilleur outil de conservation de nos ressources en eau. Malheureusement, il n'apparaît pas clairement à la lecture de cette version préliminaire de la future politique de l'eau que l'objectif visé par le ministre de l'Environnement, André Boisclair,

est l'exploitation planifiée de la ressource eau ou sa conservation. Bien sûr, les deux éléments sont inscrits à la politique, mais en voyant la composition des futurs organismes de bassins, on ne peut que penser que le premier l'emporte sur le second.

Ainsi, la majorité des sièges de ces organismes de bassins versants seront occupés par des représentants qui ont pour première préoccupation le développement économique plutôt que le développement durable. Il ne s'agit pas de prêter de mauvaises intentions à qui que ce soit, mais on a trop vu les résistances du monde agricole et industriel aux timides politiques de protection et de conservation de l'eau ces dernières années pour ne pas voir un danger de déséquilibre.

La place faite aux responsables de la protection de l'environnement et de la santé publique est trop petite au sein des organismes de bassins. Elle devrait être renforcée, notamment en donnant une voix aux associations locales de protection de l'environnement. Cela sera toutefois insuffisant si, par ailleurs, l'objectif donné à ces nouvelles structures demeure ambigu. Le développement durable doit être la fibre première de cette politique de l'eau. Un ministre de l'Environnement ne peut associer son nom à un document qui n'en est pas inspiré.

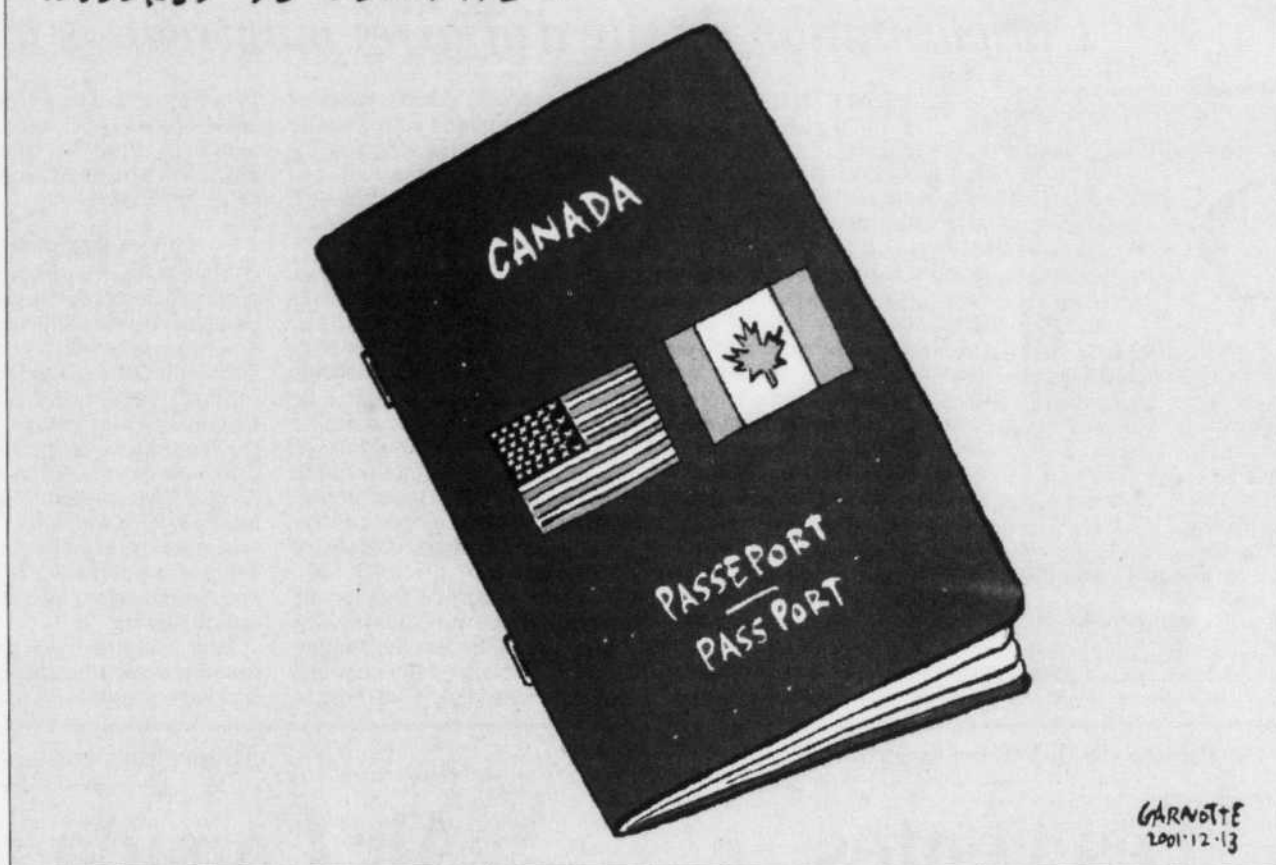
bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSSAÏON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

MESURES DE SÉCURITÉ...



REPRISE DU 13 DÉCEMBRE 2001

L E T T R E S

De la difficulté
d'être médecin spécialiste

Je suis médecin spécialiste. J'aurais beaucoup à dire à la suite de l'éditorial du 9 novembre et du texte de M. Courtemanche dans la page *Idees*. Mes premières réactions furent de la déception et de la colère. J'imagine mal comment en 2002 un journal de qualité puisse écrire autant de choses erronées et facilement généralisées.

Depuis maintenant plus de sept ans, je pratique en pédiatrie. Je n'ai jamais opté pour la facilité et je ne me reconnais pas dans les écrits du 9 novembre. J'aimerais bien être un cas d'exception mais, pour être honnête, je dois généraliser ce fait à la majorité de mes collègues spécialistes. Notre travail n'est pas des plus faciles, il demande de longues heures de présence, il me réveille la nuit plus souvent que je ne le désirerais, il dérange ma vie familiale et plus encore. Par contre, il m'apporte satisfaction et fierté. Je l'ai choisi et je l'assume comme bien d'autres.

Je m'interroge beaucoup sur la situation actuelle et sur ce que vous avez écrit. Est-ce vraiment votre perception de notre profession? Vous semblez époustouflés par les demandes salariales. J'espère vous intéresser par ce qui suit. Pour votre information, il y a 400 pédiatres au Québec qui ne gagnent pas 300 000 \$ par année. Et nous ne sommes pas la seule spécialité dans cette situation. Ne vous en déplaise, l'argent n'est pas le principal souci pour plusieurs d'entre nous. Plusieurs unités de soins dans nos hôpitaux sont carrément désuètes, sous-équipées et complètement non fonctionnelles. Quand ver-

rons-nous les aménagements et les équipements neufs? Plusieurs spécialistes sont de garde sur appel tous les deux ou trois jours pour maintenir des unités ouvertes, donc maintenir les services à la population. Dans ces conditions, une fin de semaine de plus de garde dans un milieu que nous ne connaissons pas, est-ce là de la médecine de qualité? La relève s'en vient, me direz-vous. Mais qui doit la former? Toujours les mêmes médecins-enseignants (le même nombre ou presque) qu'avant la hausse des admissions en médecine. Le système de santé fonctionne et peut permettre de traiter adéquatement. Le gouvernement se félicite d'avoir maintenu des services de qualité, mais à quel prix humain? Les dieux de M. Courtemanche ont des limites.

Après vous avoir lus, je dois avouer que M. Legault a bien fait ses devoirs. Mais les vôtres?
Stéphane Tremblay
Pédiatre
Sherbrooke, le 10 novembre 2002

Quelle hypocrisie!

Alors que plusieurs observateurs et analystes considèrent que les États-Unis sont la plus grande menace qui pèse présentement sur l'avenir de l'humanité une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU invite fortement l'Iraq à se désarmer, sinon le pays devra affronter les foudres des pays «libres». Après avoir été détruit par la guerre du Golfe et par un embargo économique dévastateur, l'Iraq est encore d'une puissance telle qu'il constitue une menace à la sécurité de l'ensemble de l'Occident.

En effet, tandis que les pays occidentaux

continuent de baser leur sécurité sur un arsenal considérable d'armes classiques et nucléaires et qu'ils continuent de préconiser la dissuasion et la guerre comme solutions aux conflits, ils s'acharnent sans relâche sur les autres peuples qui ne collaborent pas en exigeant d'eux qu'ils se désarment et se soumettent aux règles de conduite imposées par l'OTAN et le régime de Washington. Cet acharnement sur les pays de l'«Axe du Mal» n'est encore qu'un prétexte pour justifier la militarisation croissante des sociétés occidentales et de toutes les sociétés qui obéissent aux desiderata des États-Unis et de l'Angleterre. Si vous êtes gentils avec nous, vous pouvez conserver vos armes. Sinon, attention!

Ce processus ne fera qu'engendrer, pour la majorité, la violence, l'injustice et la pauvreté. Les menaces qui pèsent sur le peuple irakien sont aussi celles qui pèsent sur ceux et celles qui n'accepteront pas les diktats de l'Occident définis par les stratèges américains à travers les résolutions du Conseil de sécurité.

C'est le temps plus que jamais de demander à notre gouvernement de se démarquer de la politique américaine, de quitter les alliances militaires, de s'engager dans un processus de désarmement général et complet et de préconiser la construction d'une paix durable basée sur le concept de la sécurité coopérative, qui ne peut être assurée que par le développement économique et social juste pour toute l'humanité.

Jules Dufour
Ph.D. et président de l'Association canadienne pour les Nations unies - Section Saguenay-Lac-Saint-Jean
Saguenay, le 14 novembre 2002

LIBRE OPINION

Que se passe-t-il avec nos garçons? (prise 2)

LOUISE LEMELIN
HÉLÈNE PICHETTE

Réalisatrices

Que se passe-t-il avec nos garçons?

Lorsque nous avons eu l'idée de faire ce film, nous voulions à la fois témoigner de notre inquiétude face à l'échec grandissant des garçons à l'école, en comprendre les causes, trouver des solutions et susciter un débat de société. Le film est fait et le débat est lancé. Tant mieux!

Cependant, depuis la diffusion de notre film, *Que se passe-t-il avec nos garçons?*, on nous a accusés d'avoir blâmé les femmes pour les échecs scolaires des garçons. D'une part, nous n'avons en aucune façon attribué les difficultés des garçons à l'école au succès des filles. Mais nous sommes très alarmées par les échecs solidement et largement documentés des garçons.

Par ailleurs, nous avons bien montré qu'un des problèmes des garçons à l'école primaire est qu'ils y trouvent un milieu féminin auquel ils ne s'identifient pas. Il y a des professions où la prédominance d'un genre pose problème. Le fait qu'un médecin ou un psychologue soit homme ou femme n'est pas sans importance. C'est la même chose pour l'enseignement. Qu'y a-t-il de choquant à souhaiter que les garçons côtoient plus de professeurs masculins à l'école? Comme Richard Cloutier, le psychologue cité dans le film, nous croyons qu'on pourrait expérimenter certaines activités non mixtes, notamment en éducation physique.

Beaucoup de filles nous ont dit qu'elles aussi trouvent l'école «plate». Pourtant, elles sont plus nombreuses à faire les efforts nécessaires pour réussir. Les causes en sont complexes. Les filles auraient plus de facilité

en communication orale, en écriture et en lecture. Les garçons apprendraient mieux en situation concrète. Certaines filles cherchent à plaire; elles se conforment plus volontiers. Des millénaires de conditionnement ne s'effacent pas si facilement. D'autres savent bien que si elles ne sont pas diplômées, elles joueront un rôle subalterne toute leur vie. Il arrive qu'en s'accrochant, elles finissent par y trouver leur compte.

Ceci dit, nous nous étonnons que ce soit surtout ces questions qui aient retenu l'attention alors que notre film suggère bien d'autres causes des échecs scolaires des garçons.

Certains affirment que la principale cause de l'échec scolaire des garçons serait le manque d'efforts qu'ils manifestent à l'école. En admettant que ce soit le cas, la question reste entière. Pourquoi ne s'efforcent-ils pas plus? «Faut voir la concurrence», comme l'affirme Pennac. Il déclare aussi dans le film que l'école sauve beaucoup plus d'enfants qu'elle n'en perd. Elle les sauve entre autres de l'ignorance. Or n'est-ce pas justement l'ignorance qui est la cause majeure de l'enlèvement des garçons à l'école? Un des profs préférés des garçons dans le film ne leur donne pas un show à propos de leur vécu cucul. Au contraire, il profite de son cours de morale pour leur parler d'idées, à partir de Socrate et de Platon. Leur prof d'histoire, elle, peut d'autant mieux transmettre un savoir que les autorités scolaires ne lui imposent pas des examens à répétition, comme c'est le cas pour l'enseignement du français ou des mathématiques. De plus, le programme de français n'encourage pas les enseignants à initier les élèves à la lecture des grandes œuvres. C'est un véritable cafouille de notions souvent inutilement complexes. Si ce n'était des contraintes de ce programme, la prof pour-

rait peut-être «perdre son temps» à leur faire aimer la lecture.

Dans le film, un des garçons, Steve, a retrouvé goût à l'école grâce à ses études en histoire. Nathan et Sébastien s'intéressaient aux idées glanées dans les livres de leurs CD favoris. Maintenant qu'ils sont au cégep, ils se passionnent pour la philo et la littérature. Ils lisent beaucoup. Le film fait état des travaux d'Earl Shorris, un penseur américain qui a consacré sa vie à étudier et à aider les défavorisés et qui racroche de jeunes pauvres de New York avec des cours de niveau universitaire en littérature, en histoire et en philosophie.

Nous pensons qu'il faudrait que ceux qui souhaitent enseigner passent plus de temps à l'université à acquérir de la culture qu'à étudier en faculté d'éducation la psychologie et les techniques de gestion de classe qui ne servent qu'à contrôler les élèves qui s'ennuient. Il faudrait enfin que les diplômés universitaires passionnés de leurs matières puissent enseigner au secondaire sans devoir en plus se soumettre à quatre ans d'études en pédagogie. Nous avons dénoncé cette situation dans un reportage diffusé à *Zone libre* il y a quelques années.

Dans le film, Paul Inchauspé rend hommage à son ancien maître dans son école de village au Pays basque. Il affirme que les écoles doivent renouer avec leur mission, soit transmettre le patrimoine culturel de l'humanité aux jeunes générations. La réforme de l'éducation prétend s'inspirer de ces idées. Mais il faut chercher longtemps les textes importants d'Inchauspé (voir meq.gouv.qc.ca/reforme/curricu/inter.htm). Ils sont pratiquement introuvables tellement ils sont enterrés sous le blabla de pédagogues qui encombre le site Internet que le ministère de l'Éducation consacre à la réforme.

IDÉES

Système de santé

Les réformes ont porté sur les structures, pas sur les soins

JACQUES LEMIRE

Président de l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec



Bien que séduisante par sa simplicité, l'idée de miser sur une seule porte d'accès n'apparaît pas réaliste. En effet, la diversité des besoins qu'entretient la population d'un territoire va elle-même à l'encontre d'une porte d'entrée universelle.

Depuis 30 ans, le Québec a d'ailleurs fait des pas importants dans cette direction en créant les CLSC. Seul établissement de première ligne à avoir une double mission sociale et sanitaire, le CLSC joue en effet un rôle important de coordination des services, un rôle renforcé par la présence d'une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée. Hélas, créé dans la controverse, puis souvent remis en cause par les gouvernements au pouvoir, le réseau des CLSC n'a jamais véritablement pu compléter son déploiement.

Loin de nous cependant l'idée de réclamer un investissement exclusif dans ce réseau. La solution n'est pas une offre solide de services généraux de base passe plutôt par un financement adéquat de ce pan du réseau, ajouté à une mise en commun des forces. Plusieurs expériences positives ont d'ailleurs démontré que l'établissement de corridors de communication simples et rapides entre les différents partenaires et professionnels peut mener à de très grandes choses. Les alliances nombreuses entre CLSC et cabinets médicaux et la mise en fonction toute prochaine des groupes de médecine de famille (GMF) en sont de bons exemples. Il en va également

ainsi des réseaux de services intégrés qui ont été développés à l'intention de certaines clientèles vulnérables, dont les personnes âgées, et qui, à l'intérieur d'une seule et unique année, ont permis de réduire de 32 % la durée des séjours hospitaliers des personnes suivies.

On ne le dira jamais assez: en matière de services à la population, l'innovation est la meilleure des conseillères, surtout lorsque les moyens technologiques disponibles permettent de la soutenir, comme c'est le cas en ce moment. Quels délais, quelles distances tiennent en effet lorsque la télémédecine peut entrer en jeu?

Pourvu d'une main-d'œuvre qualifiée et dévouée, d'outils technologiques efficaces et de partenariats, tant privés que publics, de mieux en mieux ancrés, le Québec a tout ce qu'il faut pour définir et donner naissance à une gamme de services généraux de base accessibles à l'ensemble de sa population. Rien de tout cela n'entrera cependant en vigueur sans une planification étroite des stratégies à adopter, un financement adéquat et une évaluation constante des résultats obtenus.

Faut-il être cultivé pour diriger la Chaîne culturelle?

ISABELLE DAUNAIS, GENEVIÈVE LETARTE, JEAN-PIERRE LORANGE, ALAIN ROY, YANNICK ROY

Comité de rédaction de la revue L'Inconvenant

O n aurait tort de considérer comme un fait isolé les décisions récentes de Radio-Canada au sujet de la programmation de la Chaîne culturelle, et notamment celle de supprimer les émissions *Passages* et *Paysages littéraires*, qui étaient animées respectivement, depuis plusieurs années, par Jean Larose et Stéphane Lépine. Cette petite «affaire» a fait un certain bruit il y a quelques mois; on a protesté, on a écrit aux journaux, on a reproché à la Chaîne culturelle de n'avoir plus de culturel que le nom.

Mais c'est en vain qu'on résiste à un tel «progrès», qui peut se réclamer des valeurs les plus profondes et les plus inébranlables de la modernité: individualisme forcené, culte de l'immanence, amour béat de la tolérance, ferveur démocratique sirupeuse, attachement aux multiples vertus de l'insignifiance, bref, toutes les tartufferies de notre temps, au nombre desquelles figure en bonne place la passion de la culture.

C'est d'ailleurs Andrée Girard, directrice des émissions de la Chaîne culturelle, qui a invoqué récemment cette passion en réponse à une lettre dans laquelle nous lui faisons part de notre indignation et de notre tristesse devant le refus par la Chaîne culturelle de remplir ce qui nous semblait être son «devoir». Le cri du cœur de Mme Girard mérite d'être cité *in extenso*, car il trahit la méfiance de notre époque à l'égard de la notion même de devoir: «Il est évident que la culture pour nous n'est pas un devoir, c'est avant tout une passion, un parti pris, une raison d'être. De l'émission musicale au documentaire d'auteur sur les idées de notre temps en passant par la lecture de textes, la fiction radiophonique, la critique et l'analyse de l'actualité culturelle, le magazine littéraire ou la série spéciale, toute notre programmation lui est dédiée [sic].»

Cherchant à minimiser la portée des changements annoncés l'été dernier, Mme Girard nous a par ailleurs assurés qu'«en supprimant *Passages* et *Paysages littéraires*, la Chaîne [délaissait] seulement une certaine forme de traitement radiophonique, celle de l'analyse très spécialisée, à une heure précise». Et pour montrer qu'elle comprenait notre point de vue, elle a dit être consciente que les émissions supprimées «adressaient à l'intelligence de nos auditeurs» et «apportaient sur la réalité des êtres, des choses et des événements un éclairage critique qui permettait à l'auditeur attentif de prendre distance de la réalité [sic], de se situer».

C'est la fonction même d'une langue de bois que de permettre à celui qui la manie de se dérober à toute objection et de décourager toute discussion en faisant semblant de ne pas voir les malentendus qui la rendent impossible. Notre époque entretient sur la culture une confusion insidieuse, qui serait risible si elle n'était pas lourde de conséquences. Il n'est pas rare de lire dans les journaux, d'entendre à la radio ou de voir à la télévision des animateurs, des chroniqueurs, des journalistes assimiler implicitement la «culture» à un plaisir ou à un certain «art de vivre», comme si la littérature se confondait avec la cuisine, la réflexion sur notre temps avec la décoration intérieure et la philosophie avec le jardinage, équivalences qui permettent d'enterrer la culture avec le sourire en faisant semblant de la défendre.

Pourtant, la culture n'est pas un passe-temps, ni une industrie, ni un «secteur» de l'économie, ni une sphère particulière de la vie; son principe est de viser toujours l'être humain dans sa totalité. Le monde est devenu une sorte de centre commercial qui ne se connaît plus de frontières, qui impose partout le règne de l'immédiateté, des coups de cœur et de l'adhésion irréflective.

Ils doivent se poser une question plus vaste: pour quoi le monde est-il devenu un vaste centre commercial? que faisons-nous ici? quel peut bien être le sens d'une vie passée à «consommer» des livres, des films, du théâtre, des émissions de radio, des sushis, des pommes de terre, des pneus d'hiver ou des tondeuses à gazon? Il va sans dire que la réponse ne s'achète pas et que l'angoisse pascalienne représenterait, du point de vue de ceux qui voudraient nous la vendre, une très mauvaise affaire; personne n'en voudrait, pour la simple raison qu'elle n'est pas un plaisir mais une angoisse, et c'est pourquoi on cherche à l'occulter, à nous la faire oublier, à la noyer sous un torrent de slogans et de réclames.

Mais au nom de quoi refuserait-on de souscrire à l'optimisme ambiant de notre époque? En vertu de quelle exorbitante exigence refuserait-on d'asservir la littérature et la pensée à notre bonheur? Il est difficile de manifester le moindre attachement à un espace qui permette de rester à l'écart de notre monde et d'y réfléchir sans passer aussitôt pour un fâcheux, un empêchement de fêter en rond ou un triste réactionnaire.

■ Les auteurs de ce texte organisent dimanche un débat au Salon du livre sur «les médias et le devoir de la culture» auquel participeront Jean Larose, Jacques Godbout, André Major et Marie-Andrée Lamontagne.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'heure d'agir

Bien que séduisante par sa simplicité, l'idée de miser sur une seule porte d'accès n'apparaît donc pas réaliste. En effet, la diversité des besoins qu'entretient la population d'un territoire va elle-même à l'encontre d'une porte d'entrée universelle.

Le Québec n'est pas le premier endroit de par le monde à faire un tel constat. Plusieurs pays ont déjà fait le choix de consolider leurs services généraux de base pour mieux desservir leurs populations. A chaque occasion, la mobilisation du réseau est passée par l'adoption d'une stratégie globale et concertée.

Programme de l'Action démocratique du Québec

Taux unique d'imposition: tout aussi équitable!

SIMON LAUZON

Conseiller au programme de l'ADQ, comté de Jean-Talton

Le principal reproche que l'on adresse à la proposition de l'Action démocratique du Québec dans son désir d'instaurer un taux unique d'imposition est son manque d'équité. Pour reprendre les propos du premier ministre Bernard Landry en réponse à une question de Stéphan Bureau au magazine *Le Point* du 6 novembre: «Ça n'a pas de bon sens que vous et moi payions les mêmes impôts qu'un travailleur à plus bas salaire.» M. Landry a tout à fait raison sur ce point, mais là où il fait fausse route, c'est de présenter la proposition fiscale de l'ADQ comme étant dénuée de toute équité.

L'équité en matière fiscale s'exprime par la progressivité du taux d'imposition, à savoir le taux effectivement payé par un contribuable à un niveau de revenu donné. Un régime d'imposition dit progressif est un régime où le taux d'imposition augmente avec le niveau de revenu. Au Québec, par exemple, la première tranche de revenu (entre 0 \$ et 26 700 \$) est imposée à 16 %, la deuxième (de 26 701 \$ à 53 405 \$) à 20 %, et la dernière (53 406 \$ et plus), à 24 %. Bien que le taux unique de 20 % proposé par l'ADQ laisse croire que tous les revenus, peu importe le niveau, seront taxés à 20 %, il n'en est rien.

Pour maintenir une progressivité dans la structure fiscale, l'ADQ accompagne sa proposition de taux unique d'un rehaussement significatif du crédit de

base. Cela a pour effet d'augmenter les revenus gagnés qui sont totalement exempts d'impôt et, par le fait même, de maintenir une forte progressivité dans la structure fiscale.

Prenons par exemple le cas d'une famille comptant deux enfants et gagnant deux revenus. Dans le régime actuel, cette famille se fera imposer, à des niveaux de revenu de 30 000 \$, 40 000 \$, 60 000 \$ et 100 000 \$, des taux d'imposition de 0 %, 2,3 %, 9,3 % et 13,7 % respectivement. Avec un taux unique de 20 % accompagné d'une hausse du crédit de base à 14 000 \$, on obtient une progressivité similaire au régime actuel, et ce, à un niveau inférieur de taxation, soit 0 %, 0,8 %, 8,5 % et 13,4 % pour les mêmes niveaux de revenus. Le différentiel d'imposition entre des revenus familiaux totalisant 40 000 \$ et ceux de 100 000 \$ passe de 11,4 % avec le régime actuel à 12,6 % avec la proposition adéquate: une progressivité accrue. Il faut atteindre des niveaux de revenus qui dépassent 150 000 \$ pour voir la progressivité du régime à taux unique devenir inférieure au régime actuel. Compte tenu du fait que moins de 1,6 % des contribuables atteignent de tels niveaux au Québec, prétendre que la proposition de l'ADQ est inéquitable est faux. De plus, le rehaussement du crédit de base vient avantager les familles à faible revenu.

La progression est bel et bien maintenue, et ce, pour 98,4 % de la population québécoise. Cependant, tous ne profiteront pas de la même baisse d'impôt avec le nouveau régime. La progressivité du régime actuel fait en sorte qu'une famille à un revenu se fait imposer davantage qu'une famille qui cumule le même revenu avec deux salaires. L'instauration d'un régime à taux unique élimine cette disparité. Les familles à un seul revenu qui paient plus d'impôts dans le régime actuel ne seront plus pénalisées parce qu'un conjoint demeure au foyer.

Cela étant dit, la baisse modeste qu'observeront certaines familles dans une première année du nouveau régime ne devrait être qu'un début. Rappelons-nous qu'en 1998, lorsque l'ADQ avait proposé 20 % comme taux unique, ce niveau représentait alors le plus bas niveau d'imposition, soit celui qui s'appliquait à la première tranche de revenu (0 \$ à 26 000 \$). L'objectif de l'ADQ devrait être de ramener le taux unique à 16 % (le plus bas niveau aujourd'hui) sur une période de cinq ans. Dès la deuxième année d'instauration du nouveau régime, le taux unique serait ramené à 19 % et tous profiteraient d'une même baisse d'impôt relative en fonction de leur niveau de revenu. Il en serait ainsi jusqu'à l'atteinte d'un taux de 16 % en 2008-09.

A ce stade-ci, plusieurs lecteurs sont en droit de se demander si on peut se permettre de telles baisses d'impôt. Or on estime le coût d'instauration du nouveau régime à 970 millions dès la première année — la majeure partie étant consacrée au rehaussement du crédit de base (14 000 \$). Le coût des baisses subséquentes, soit 1 % pendant quatre ans, est évalué à un milliard par année, pour une facture totale de cinq milliards sur cinq ans. Si ce chiffre vous dit quelque chose, c'est tout à fait normal. Cinq milliards, c'est exactement la proposition libérale.

Il n'y a donc pas à s'en faire, M. Landry: le nouveau régime demeurera progressif et les plus fortunés continueront de faire preuve de solidarité avec les plus démunis. Le grand perdant ne se trouve pas chez le contribuable qui pourra choisir, un peu plus, à quoi il veut consacrer ses revenus. Non, le grand perdant, c'est l'État interventionniste et dirigiste, qui doit maintenant faire confiance à l'initiative, au dynamisme et à la responsabilité de ses citoyens pour poursuivre son développement économique et social.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Jeanne Corriveau (vigile), Marie-Andrée Chouinard (éducation); Paule des Rivières (éditorialiste); Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Julie Carpentier (sports), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paire (santé); Michel Garsneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumasot (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information); à l'information parlementaire: Rony, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzault, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec); Kathleen Lévesque: Marie-Hélène Alarie (secrétariat à la rédaction); Louise-Madeleine Rioux Soucy, Geneviève Odis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION: Daniel Babinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Bouché, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION: Daniel Babinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Bouché, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Ludo Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Lacombe. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

RÉGIONS

SUITE DE LA PAGE 1

plus sceptiques sur les résultats que l'on pourrait atteindre. [...] Mais le point important est la reconnaissance définitive [par le] gouvernement des leviers de développement en région et, enfin, d'une véritable décentralisation des pouvoirs au monde municipal. Le gouvernement a adopté une niche: la reconnaissance du développement local et régional. Et ça, nous, les régionalistes, ça nous sert», a affirmé Alain Larue, maire de Notre-Dame-des-Prairies, dans Lanaudière, et représentant désigné des 14 délégations régionales du Rendez-vous.

La nouvelle commission parlementaire permanente, la Commission nationale des régions, sera basée sur le même modèle que les autres commissions permanentes, comme celles des finances publiques ou des affaires sociales. Elle sera ainsi composée de députés de tous les partis. «Je lance un appel à mes collègues de l'opposition pour que nous procédions rapidement», a demandé M. Landry au Parti libéral et à l'Action démocratique.

La mission de la commission sera, dit-on, «vraiment régionale». Par exemple, les membres de cette commission étudieront des projets de décentralisation et assureront une répartition équitable des ressources entre les régions. En mars 2003, la commission étudiera les propositions qui lui seront soumises au sujet de la délégation de pouvoirs aux régions à l'issue de la consultation sur la réforme des institutions démocratiques, qui a actuellement cours à travers le Québec.

«Le Parlement est une instance très régionalisée, les députés viennent de toutes les régions», a souligné Bernard Landry. «Ça va être un rouage supplémentaire pour faciliter l'adoption des lois concernant les régions et la décentralisation. Ça ne va pas alourdir le processus, ça va l'accélérer.»

Aux oubliettes, donc, l'idée d'une Chambre des régions, un sénat composé d'élus et doté d'un pouvoir de taxation, comme l'avait proposé M. Landry avant la tenue du Rendez-vous. «Certains [représentants régionaux] l'appuyaient, d'autres pas», a-t-il reconnu, mais l'unanimité était loin d'être au rendez-vous.

Un peu plus de 200 engagements, d'envergure variée, ont été pris par le gouvernement et sont maintenant inscrits à son Plan d'action Québec-Régions. Entre autres mesures, Québec a offert aux régions-ressources la possibilité de créer des fonds régionaux d'investissement selon une formule de participation tripartite: un tiers provenant des fonds de retraite des travailleurs en région, un tiers du gouvernement du Québec et un tiers du gouvernement fédéral. Aussi, le gouvernement veut augmenter la présence et le pouvoir des gestionnaires régionaux, notamment en leur accordant la gestion de 50 % du budget des ministères à vocation économique.

Par contre, un consensus n'a pas été dégagé sur la proposition visant à déléguer aux MRC qui le souhaitent l'exercice de nouvelles responsabilités en matière de développement économique et social. En lieu et place, le gouvernement propose une expérimentation de décentralisation «à la carte», pour reprendre l'expression du ministre des Régions, Rémy Trudel. Il invite les régions à lui soumettre, aux fins de discussion, des projets de décentralisation, s'adressant aux MRC et aux villes exerçant les pouvoirs des MRC mais aussi aux conseils régionaux de développement en matière d'économie régionale. «Dans les exemples de champs d'application, on peut très bien penser à la santé, la médecine de première ligne, à certains aspects de la mission scolaire», a précisé Bernard Landry. [...] On a insisté pour dire que ce n'est pas mur à mur mais à la carte. On demande aux régions de dire ce qu'elles sont capables de gérer. Si des responsabilités leur échoient, des moyens pour aller avec vont leur échoir, et les pouvoirs de taxation aussi.»

La Fédération québécoise des municipalités et l'Association des régions du Québec se sont montrées satisfaites de cette mesure. Par contre, Jacques Proulx, président de l'organisme Solidarité rurale, aurait souhaité un débat beaucoup moins important sur la décentralisation. «Je suis insatisfait parce que je pense qu'on avait une belle occasion de mieux définir la décentralisation, a-t-il affirmé au Devoir. Le débat n'a pas eu lieu, même si tous les intervenants sur cette question étaient là. Depuis des années, on parle de décentralisation, mais on fait peu.»

Avec les quelques mesures de décentralisation proposées au terme du Rendez-vous, Bernard Landry estime pourtant que chaque citoyen «va comprendre que le pouvoir se rapproche de lui, que le pouvoir qui est exercé sur la Grande Allée sera exercé sur la rue Racine, parce que des unités décentralisées vont prendre des décisions qui étaient prises autrefois sur la Grande Allée. Il va voir ses élus investis de plus de responsabilités et peut-être d'un pouvoir de taxation plus grand.»

Autre question corsée du Rendez-vous: les redevances. Le ministre des Ressources naturelles, François Gendron, et le ministre Trudel ont consenti à la création d'un comité de travail qui aura pour mandat d'analyser le système actuel de redevances liées à l'exploitation des ressources naturelles et de proposer un plan d'action «visant à maximiser pour les régions-ressources les retombées économiques découlant de l'exploitation des ressources naturelles sur leur territoire». Les ministères des Régions et des Finances, de même que le bureau du premier ministre, dépêcheront trois membres à ce comité. Chaque région-ressource aura droit à un membre. Le rapport de ce comité devrait être déposé d'ici la fin mars 2003.

«Il y a un progrès là-dedans, mais pour la suite des choses, tout revient à un mandat de gouvernement qui sera bientôt décidé par les citoyens du Québec», a affirmé Jean Charest, chef du Parti libéral. «Il y a un certain nombre de conclusions positives, tant mieux. Mais ce qui est inquiétant, c'est que j'ai senti un écart inquiétant entre le bouillonnement des idées qu'il y avait dans les régions et le côté un peu essoufflé du gouvernement péquiste. On a de la misère à voir comment il va livrer la marchandise», a de son côté indiqué le chef de l'ADQ, Mario Dumont.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Québec. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



La présence du temple Emanu-el-Beth Sholom sur la liste des cibles potentielles étonne Leigh Lesner, rabbin de la synagogue. «Toute la communauté juive sait que des attentats terroristes sont possibles, mais voir cette liste constitue une surprise.»

CIBLES

SUITE DE LA PAGE 1

d'actes terroristes qu'aurait dressée le département d'État américain. Même si le secrétaire d'État des États-Unis, Colin Powell, a nié l'existence d'une telle liste hier, la menace a suscité un certain émoi chez les principales personnes concernées.

Le quotidien de Vancouver *The Province* affirme avoir mis la main sur une liste de cibles potentielles d'actes terroristes. Vingt-deux sites, répartis dans plusieurs villes canadiennes, auraient été désignés par le département d'État américain; on y précise aussi les moments de la journée susceptibles d'être choisis pour procéder aux attaques.

De passage à Ottawa hier après-midi pour y rencontrer le ministre des Affaires étrangères Bill Graham, le secrétaire d'État américain, Colin Powell, s'est empressé de nier l'information divulguée par *The Province*: «Je ne possède pas une telle liste», s'est-il contenté de dire à son arrivée dans la capitale fédérale.

Mesures de surveillance accrues

Plus tôt en matinée, le responsable du dossier de la sécurité au sein du comité exécutif de Montréal, Peter Yeomans, a soutenu que l'administration montrealaise prend au sérieux ces renseignements qui désignent la Place Ville-Marie et le temple juif Emanu-el-Beth Sholom comme cibles potentielles. Concrètement, des mesures de surveillance accrues à proximité des deux édifices ont été prises sans toutefois que Montréal déclenche quelque état d'alerte que ce soit. Comme l'évalue déjà le plan des mesures d'urgence de Montréal, d'autres infrastructures pourraient être ciblés.

«Nous avons les mains fermes sur le gouvernail, a affirmé M. Yeomans. Le passé indique notre capacité de gérer des situations de crise parce que cela génère une certaine dose d'inquiétude au sein de la population», a-t-il ajouté.

M. Yeomans a donné l'assurance que les divers services (de police ou de prévention des incendies, par exemple) travaillent en étroite collaboration et examinent chaque renseignement obtenu. Montréal est en lien direct avec Washington au niveau des autorités tant policières que politiques.

M. Yeomans estime par ailleurs que Montréal dispose de l'expertise nécessaire pour faire face à de telles menaces. «Nous sommes prêts. Nous avons des effectifs et les ressources nécessaires. Si cela débordait notre capacité, nous ferions appel à de l'aide extérieure. Nos effectifs ont eu la formation pour le sauvetage en hauteur et pour le travail lors d'effondrements», a-t-il précisé.

Du côté de la Place Ville-Marie, les gestionnaires cherchaient également à calmer les esprits sans toutefois banaliser les menaces terroristes. «Il faut éviter la surenchère et l'information sensationnelle. On est un site parmi les 500 répertoriés au Canada», a souligné le directeur des communications, Jacques-André Chartrand, qui a toutefois reconnu qu'il s'agissait d'une «journée stressante».

Dès la publication hier matin par le journal *The Province* de la liste des 22 sites canadiens menacés par al-Qaïda, la Place Ville-Marie a augmenté la présence de gardiens de sécurité et renforcé les contrôles d'accès. De plus, le comité de gestion de crise de la Place Ville-Marie a été convoqué en fin de matinée pour faire le point avec Paul

Campbell, président de la SITQ, filiale immobilière de la Caisse de dépôt et placement. La vigilance est de mise, a précisé M. Chartrand.

Ce dernier a rappelé que depuis les événements du 11 septembre 2001 à New York, la Place Ville-Marie se savait une cible compte tenu du fait que la tour de 43 étages abrite de très nombreux sièges sociaux d'entreprises, des cabinets de professionnels (avocats et comptables, entre autres), des boutiques ainsi que la gare centrale de trains.

«Il n'y a rien de neuf là-dedans. On fait de la veille depuis le 11 septembre [2001]. On a également établi un partenariat étroit avec nos occupants et locataires pour parfaire nos mesures de sécurité, notamment les exercices d'évacuation», a précisé M. Chartrand.

Depuis plus d'un an, la technologie en matière de sécurité a été améliorée, le processus de gestion de crise a été revu et des simulations de catastrophes ont été faites. Aussi, une étroite collaboration en matière de renseignements avec les services de police et de prévention des incendies de Montréal a été instaurée.

Au siège social de la Banque Royale, situé dans la tour de la Place Ville-Marie, la menace a alimenté les conversations parmi les employés mais n'a pas créé de vent de panique, au dire de Raymond Chouinard, directeur de communication à la Banque Royale. «Les gens en parlent. Certains sont inquiets, mais il n'y a pas un niveau d'inquiétude plus élevé, je crois. [...] Personne n'a quitté les lieux ou son poste de travail.» La direction n'exclut toutefois pas l'idée de rencontrer les employés afin de les rassurer, a-t-il précisé.

Depuis le 11 septembre 2001, l'inquiétude est palpable dans le centre-ville, surtout parmi les haut perchés du centre-ville. Chez Aéroports de Montréal (ADM), on indiquait hier avoir reçu au cours de la dernière année plusieurs appels inquiets liés à des vols d'avion présumément trop bas. «Depuis le 11 septembre, ça arrive souvent que des gens nous appellent parce qu'ils disent avoir vu un avion voler particulièrement bas, et ça les inquiète», expliquait-on hier chez ADM, évoquant le cas des locataires de la tour CIBC, située au centre-ville de Montréal.

La communauté juive

La présence du temple Emanu-el-Beth Sholom sur la liste des cibles potentielles étonne Leigh Lesner, rabbin de la synagogue. «Toute la communauté juive sait que des attentats terroristes sont possibles, mais voir cette liste constitue une surprise», a-t-il indiqué. Il a dit croire que la synagogue est ciblée parce qu'elle est située près du centre-ville, sur la rue Sherbrooke Ouest. «Et nous sommes connus pour nos programmes interreligieux, qui visent à favoriser le dialogue entre les juifs, les musulmans, les chrétiens et les membres d'autres religions», a-t-il suggéré.

La nouvelle a semé l'inquiétude chez les 1200 familles qui fréquentent l'endroit. «Les gens veulent savoir s'ils sont en sécurité», a-t-il ajouté. Mais aucun membre de la communauté n'a laissé entendre qu'il cesserait de le faire. De concert avec les autorités de la Ville, des mesures de sécurité ont été adoptées, mais le rabbin a refusé d'en dévoiler les détails.

Les menaces contre les juifs ne sont pas nouvelles, a convenu Joseph Gabay, président du Congrès juif canadien pour la région du Québec. «Depuis le début de la deuxième intifada, la communauté juive est, d'une certaine manière, sur le pied d'alerte au niveau sécuritaire, sans pour cela tomber dans la panique. [...] Nous espérons qu'après la publication d'une telle liste, la communauté internationale se montre solidaire de nos préoccupations», a-t-il expliqué. Selon lui, ce temple a été visé car il abrite une communauté qui se trouve dans «la frange juive qui est à une certaine extrémité du judaïsme: c'est un temple réformiste».

Avec la collaboration de Marie-Andrée Chouinard

CELLULES

SUITE DE LA PAGE 1

habiletés mentales particulières telles la mémoire, le raisonnement et la vitesse de traitement de l'information.

Dans le but d'entraîner la mémoire, on a d'abord appris aux membres d'un premier groupe des moyens mnémotechniques susceptibles de les aider tant à enregistrer des listes de mots et des séquences d'articles qu'à retenir les idées maîtresses et les détails d'une histoire. On leur a par exemple enseigné comment organiser une série de noms par catégories partageant une même caractéristique. On leur a montré à élaborer des associations mentales ou visuelles qui faciliteraient la réminiscence. Les candidats ont ensuite mis en application ces stratégies lors de diverses tâches de mémorisation dont certaines étaient associées aux activités de la vie quotidienne, comme le fait de retrouver le contenu d'une liste de courses, notamment.

Le deuxième groupe de personnes a pour sa part

été entraîné à résoudre des problèmes requérant une organisation séquentielle, comme celle inscrite sur l'ordonnance d'un médicament ou celle décrivant les différents déplacements d'un voyage. Encore une fois, on a proposé des techniques permettant de déterminer la trame sous-jacente à chaque situation.

Les chercheurs ont aussi mis à l'épreuve l'aptitude des candidats d'un troisième groupe à identifier et à localiser rapidement des informations visuelles sur un écran d'ordinateur alors que leur attention était perturbée par d'autres stimuli. Au cours de l'entraînement, ils ont graduellement accentué la difficulté de la tâche en réduisant la durée allouée à son exécution, en augmentant le nombre d'activités à accomplir simultanément ou en présentant les informations stratégiques sur une plus grande surface.

Au terme de dix sessions d'entraînement de 60 à 75 minutes réparties sur une période de cinq à six semaines, les scientifiques ont observé des améliorations substantielles des capacités cognitives de leurs

JINTAO

SUITE DE LA PAGE 1

de sa vie, de manifester sa loyauté et sa déférence à ses supérieurs.

Une seule certitude: s'il incarne bel et bien un rajeunissement de l'appareil en succédant au septuagénaire Jiang, le chef de file de la «quatrième génération» de dirigeants communistes chinois n'est pas un Gorbatchev. Aucun de ses interlocuteurs, chinois ou étranger, ne s'est exclamé après l'avoir rencontré, à l'image de Maggie Thatcher avec le futur «père de la pérestroïka», que cet homme-là pourrait incarner un virage politique radical. «Gorbatchev» est de toute façon un gros mot dans le vocabulaire politique chinois... Tout au plus Hu Jintao a-t-il surpris par un sens de l'humour insoupçonné ou une bonne connaissance de ses dossiers. Mais s'il est porteur d'idées originales, il les a bien gardées pour lui... jusqu'à son accession au pouvoir.

A 59 ans, Hu Jintao n'est pourtant pas un jeune premier ni même un nouveau venu sur la scène. Mais sa carrière sent bon le parcours de l'apparatchik ayant montré au fil des années suffisamment de fidélité, de souplesse, d'opportunisme, pour grimper un à un tous les échelons d'un parti connu pour avoir tué les espoirs de plus d'un ambitieux. Une loyauté qui lui vaut aujourd'hui de monter sur la première marche du podium, même si c'est sous la haute surveillance de son prédécesseur, qui entend bien rester un retraité influent.

Hu Jintao, en tout cas, n'est pas un de ces «princes rouges», ces fils de dirigeants historiques qui se croient tout permis. Il est né à Shanghai en 1942 dans une famille déclassée, des ancêtres marchands de thé déçus, puis une enfance simple dans la province du Jiangsu, celle qui vit naître Jiang Zemin, et aucun contact politique pour lui servir de marchepied. Mais le jeune Hu est brillant et réussit à se faire admettre à l'université pékinoise de Qinghua, l'une des meilleures du pays, qui scelle son destin. Il y devient ingénieur en hydroélectricité, y rencontre sa femme et, surtout, adhère au Parti communiste chinois à l'âge de 22 ans.

Si le nouveau numéro un chinois incarne la génération de la Révolution culturelle, il n'en a pas souffert autant que beaucoup de ses contemporains. Lui s'est porté volontaire pour répondre à l'appel de Mao et partir dans les provinces pauvres. Ça lui a plutôt porté chance. À 28 ans, il est envoyé dans le Gansu, une province misérable du nord-ouest de la Chine, où il travaille d'abord comme technicien sur un chantier hydroélectrique avant de franchir le pas et d'entrer dans l'appareil du parti. Il ne le quittera plus.

Hu attire vite l'attention de ses supérieurs, à la recherche de nouvelles têtes pour répondre à un mot d'ordre du sommet de «rajeunissement des cadres» après la mort de Mao, en 1976. Il grimpe les échelons et se retrouve bientôt à Pékin, à l'école centrale du parti. Il y rencontre les deux hommes qui joueront un rôle important dans sa carrière: Hu Yaobang, l'ancien secrétaire général du Parti communiste, un «libéral», qui lui confie ses premiers postes importants, et Song Ping, un «conservateur», qui le recommandera plus tard à Deng Xiaoping pour incarner la «quatrième génération».

Chef de la Ligue de la jeunesse communiste, secrétaire du PCC dans deux provinces difficiles, le Guizhou, très pauvre, et le Tibet, très remuant, jalonneront l'irrésistible ascension de Hu Jintao. Son passage au Tibet joue un grand rôle, à l'étranger, pour façonner le jugement porté sur le personnage qui va diriger la Chine. Lorsque Hu s'apprête à prendre son poste, fin 1988, des émeutes éclatent à Lhassa. Elles se poursuivent après la mort, en janvier 1989, du Panchen Lama, un dignitaire du bouddhisme tibétain très respecté. En mars 1989, l'état d'urgence est décrété au Tibet, l'ordre est brutalement rétabli sur le toit du monde. Une tâche autoritaire sur l'image technocratique et pragmatique que veut projeter le nouveau maître de la Chine.

Hu Jintao, en tout cas, a donné suffisamment de gages, tout au long de ce parcours, pour que Deng Xiaoping, après la tempête politique de Tiananmen en 1989, le choisisse pour incarner la relève lointaine, au côté de Jiang Zemin, à qui incombe alors la tâche de reprendre le pays en main et de relancer le processus de réformes économiques. En 1992, Hu se voit propulsé, à 49 ans, au bureau politique, le saint des saints du pouvoir chinois, puis vice-président de la république et de la Commission militaire centrale.

Paradoxalement, cette accumulation de titres ne s'accompagne d'aucun pouvoir réel, et Hu Jintao doit sagement patienter, à l'image d'un prince Charles de l'empire rouge, sans faire de vagues. Il se contente donc de vanter les qualités de Jiang Zemin (et de sa «pensée importante») en attendant son heure. On lui prête une intense réflexion dans son fief de l'école centrale du parti, où «planchent» désormais des chefs d'entreprise, des théoriciens «bourgeois» comme Anthony Giddens, le père de la «troisième voie» blairiste, ou des philosophes comme Jacques Derrida. Un style différent, une quête intellectuelle plus large, mais, pour autant, cela n'en dit pas plus sur ce que sera le nouveau «timonier» de cette Chine en mouvement.

Désormais numéro un, Hu Jintao va pouvoir lever lui-même le «mystère» qui l'entoure.

candidats. Les bénéficiaires tirés des exercices de raisonnement contrebalançaient les pertes encourues par des personnes âgées en bonne santé pendant une période de 14 ans. Le programme visant à cultiver la mémoire a pour sa part réussi à prévenir l'effritement des facultés mentales se manifestant pendant sept ans. Les épreuves de vitesse ont quant à elles eu des effets spectaculaires; équivalant à neuf fois le degré de déchéance observé pendant deux années de vie d'une personne âgée ne souffrant pas de démence.

L'ampleur de ces effets bénéfiques s'est somme toute avérée comparable, voire supérieure au déclin qui survient naturellement avec l'âge, concluent les auteurs de l'étude. De plus, bien que l'impact positif de cet entraînement de l'intellect se soit quelque peu estompé avec le temps, il est néanmoins demeuré significatif pendant les deux années subséquentes au cours desquelles les chercheurs ont poursuivi leur étude.

On a donc l'impression qu'il est possible d'entraîner les cellules grises tout comme on cultive les muscles!